



Université
Jean Monnet
Saint-Étienne



**FACULTÉ
ARTS,
LETTRES,
LANGUES**

SAINT-ÉTIENNE

**MASTER DOMAINE « ARTS LETTRES LANGUES »
MENTION « LETTRES »**

**Parcours Lettres Modernes
(dont M2 à distance Lettres et études culturelles)**

**MENTION « MEEF SECOND DEGRÉ »
Parcours Lettres option Lettres modernes**

**Livret pédagogique
2024-2025**

SOMMAIRE

Table des matières

CALENDRIER	1
FACULTÉ ARTS, LETTRES, LANGUES	1
ORGANIGRAMME DU DÉPARTEMENT DES LETTRES	2
S'INSCRIRE ET ÉTUDIER EN MASTER	3
Graduate + ARTS	4
.....	4
MENTION LETTRES	5
Parcours Lettres modernes	5
M2 à distance « Lettres et études culturelles ».....	6
ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS	7
PARCOURS LETTRES MODERNES	7
OPTION LETTRES ET ETUDES CULTURELLES A DISTANCE (AUF)	10
DETAILS DES ENSEIGNEMENTS PAR UE ET SEMESTRES	11
UE INITIATION A LA METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE.....	11
UE SEMINAIRES DE RECHERCHE.....	11
UE FONDAMENTAUX LITTERATURE	16
UE PRATIQUES DE LA RECHERCHE.....	18
UE FONDAMENTAUX LANGUES.....	18
UE LANGUE VIVANTE.....	19
UE EXPERIENCE PROFESSIONNELLE	19
UE TRONC COMMUN	20
REDACTION ET SOUTENANCE DU MEMOIRE DE RECHERCHE (80 A 100 PAGES)	21
ANNÉE 2 LETTRES modernes option « lettres et études culturelles »	22
UE1 Tronc commun LM	22
UE2 Outils méthodologiques de la recherche	22
UE3 Séminaires de recherche I.....	23
UE3 Séminaires de recherche II	24
UE5 Langue vivante	25
Rédaction et soutenance du mémoire de recherche (80 pages)	25
Stage M1 semestre 2 et M2 semestre 3 pour Lettres modernes	26
MASTER HUMANITÉS NUMÉRIQUES	28
MENTION MEEF SECOND DEGRÉ	30
Parcours Lettres option Lettres modernes	30
Conditions d'admission	30
Débouchés	30
MASTER MEEF Parcours Lettres modernes	35
Année 1	35
Littérature française	53
Littérature comparée.....	53
Langue française, sciences du langage	53
Langues et littératures de l'Antiquité	53
CAPES Section lettres, option lettres modernes	55

IMPORTANT

**Ce livret vous sera utile toute l'année.
Prière de le consulter, de le conserver et de
l'apporter lors des réunions de rentrée.**

Ce livret est complété par le livret commun ALL (Règlement des études, UEOS et transversaux, insertion professionnelle, PIX, démarches en scolarité, etc.)

**Le calendrier ALL et les livrets du département de lettres peuvent être
téléchargés en format .PDF à partir des pages Internet de la faculté arts lettres
langues (ALL) – menu Scolarité > calendriers et livrets :**

 <http://fac-all.univ-st-etienne.fr>

ATTENTION

Des modifications pourront être apportées à ce livret.

Les étudiant-e-s sont invité-e-s à consulter régulièrement, pour toutes informations relatives à leur scolarité, leur messagerie universitaire, l'espace numérique de travail (MyUJM), ainsi que les panneaux d'informations.

CALENDRIER

Réunions de rentrée et journées d'accueil

Les réunions de rentrée permettent de diffuser les **emplois du temps**, qui sont également consultables sur MyUJM. Elles sont augmentées à la rentrée 2024 d'une présentation des services de l'université dans le hall de Papin.

Le programme complet des journées de rentrée est disponible sur le site de la faculté ALL, rubrique calendriers.

Master Lettres parcours Lettres Modernes : Jeudi 5 sept, 14h00, PAP_A019

Master MEEF Lettres Modernes : Jeudi 5 sept, 14h, salle PAP_020b

Début des cours : le 09 septembre 2024

Les **plans des campus** sont disponibles sur le site internet de l'université :

[Accueil - Université Jean Monnet \(univ-st-etienne.fr\)](http://www.univ-st-etienne.fr)

Le calendrier universitaire est disponible sur le site de la faculté ALL et dans le livret commun.

FACULTÉ ARTS, LETTRES, LANGUES

La faculté Arts, Lettres, Langues (ALL) est une des facultés qui composent l'Université Jean Monnet (avec la faculté de sciences humaines et sociales, la faculté de droit, la faculté des sciences et techniques, etc.).

Adresse de la faculté : 21 rue Denis Papin – 42023 Saint-Étienne cedex 2

Directrice : Mme Clara MORTAMET ✉ clara.mortamet@univ-st-etienne.fr

Responsable administratif : M. Richard CHAPUIS ✉ richard.chapuis@univ-st-etienne.fr

Pour les étudiant·e·s de lettres :

Service de la scolarité (examens) : all-scolarité-lettres@univ-st-etienne.fr

Mme Annette COMPEAU : ☎ 04 77 42 13 20

Secrétariat (emploi du temps, absence des enseignant·e·s) :

Mme Claudine BENNACER ☎ 04 77 42 13 14

claudine.bennacer@univ-st-etienne.fr

ORGANIGRAMME DU DÉPARTEMENT DES LETTRES

Directeur du département : M. Pierre MANEN ✉ pierre.manen@univ-st-etienne.fr

Responsables de section :

Grammaire française : M. Pierre MANEN

Langues anciennes : Mme Aline CANELLIS

Littérature comparée : M. Yves CLAVARON

Littérature française : Mme Élise RAJCHENBACH

Coordinatrices de parcours :

Licence mutualisée de Lettres classiques (Lyon – Saint-Étienne) : Mme Aline CANELLIS

Parcours Lettres et Arts : Mme Élise RAJCHENBACH

Coordinatrices et coordinateurs de cours :

Culture biblique : Stéphane GOUGELMANN

Culture mythologique : Mme Zoé SCHWEITZER

Grammaire française non spécialistes : Mme Chloé FARIGOULE

Culture antique : Mme Sandrine COIN-LONGERAY

Langue vivante (anglais) : M. Léo CLERC

Référent numérique et pédagogie : Mme Céline JEANNOT- PIETROY

Responsables du master mention « Lettres » :

- Responsable du parcours Lettres modernes : Mme Delphine REGUIG

- Responsable du parcours Métiers des Institutions Culturelles : Mmes Morgane KIEFFER et Carole NOSELLA

Responsable du master mention « MEEF », parcours Lettres, option Lettres modernes : M. Pierre MANEN

S'INSCRIRE ET ÉTUDIER EN MASTER

Responsable de la mention Lettres : Delphine Reguig, delphine.reguig@univ-st-etienne.fr

Responsable de la mention MEEF : Pierre Manen, pierre.manen@univ-st-etienne.fr

I. Modalités d'inscription pédagogique

Après l'inscription administrative, l'étudiant doit accomplir une inscription pédagogique. Elle s'effectue par le web.

Cas de dispense

Master parcours Lettres modernes et Métiers des institutions culturelles :

À l'exception du mémoire principal, des dispenses peuvent être accordées pour certains cours. Elles concernent notamment :

- Les étudiants titulaires de l'agrégation : dispense de 30 ects en M2. Ne font que le mémoire.
- Les étudiants titulaires du CAPES : dispense jusqu'à un maximum de 12 ECTS en M2.
- Les étudiants qui exercent une activité professionnelle ayant un rapport avec leur spécialité ou étant susceptible de favoriser leur insertion professionnelle : reconnaissance pouvant aller jusqu'à 10 ECTS.

La dispense n'est pas un droit mais reste soumise à l'appréciation de l'équipe de formation du master.

II. Poursuite en thèse (École Doctorale 3 LA, ED 484)

Les étudiants intéressés par un contrat doctoral (éventuellement élargi à une charge d'enseignement) doivent avoir fini leur cursus de Master.

III. Étudier à l'étranger

La première ou la deuxième année de Master peuvent s'effectuer à l'étranger dans le cadre d'un programme international comme Erasmus +, ORA (Ontario), BCI (Québec), ISEP (Etats-Unis, Japon, Chili...).

Graduate + ARTS

L'institut ARTS met en place, sous la forme d'un dispositif intitulé **Graduate+ ARTS**, des actions à destination des masterant.es et des doctorant.es <https://graduate-plus.fr/>. La **Graduate+ ARTS** propose des formations originales (diplômes universitaires (DU), certification « Parlons arts », École d'hiver) dans le cadre de programmes thématiques qui ont pour objectifs de vous aider à appréhender les grands enjeux artistiques d'aujourd'hui et de demain, résolument adossés aux questions sociétales et scientifiques de notre époque, grâce à une perspective critique et au concours de chercheur.es et d'artistes expérimenté.es.

Afin d'encourager la recherche et de favoriser des parcours internationaux, la Graduate+ ARTS vous propose également des dispositifs d'aide à la mobilité internationale et des bourses de stage long dans des institutions culturelles et artistiques.

Vous trouverez les détails de l'ensemble de ces dispositifs ici : [SFRI - Université Jean Monnet \(univ-st-etienne.fr\)](https://sfri.univ-st-etienne.fr/).

Pour mieux nous connaître, nous vous proposons de vous inscrire à notre *Newsletter* mensuelle en remplissant la demande sur [Newsletter - Université Jean Monnet \(univ-st-etienne.fr\)](https://univ-st-etienne.fr/newsletter).

Vous pouvez également vous abonner à [notre espace Moodle](#).

Pour toute question, vous pouvez écrire à : institut-arts@univ-st-etienne.fr.

MENTION LETTRES

Responsable : Delphine Reguig, delphine.reguig@univ-st-etienne.fr

Parcours Lettres modernes

Responsable : Delphine Reguig, delphine.reguig@univ-st-etienne.fr

Le master Lettres parcours lettres modernes vise à former sur deux ans des étudiant-e-s spécialistes en langue et littérature françaises, littérature francophone, littérature comparée, des sources littéraires du Moyen Age au XXI^e siècle, en leur assurant une formation d'excellence.

L'année 2 du Master propose deux options :

- l'option générale « Lettres modernes »
- l'option « Lettres et études culturelles », formation à distance

Les objectifs de la formation visent aux aptitudes suivantes :

- Approfondissement des savoirs dans les domaines de spécialité : littérature française, comparée, francophone, grammaire, linguistique
- Maîtrise de la langue française et d'une langue étrangère
- Maîtrise des principaux outils théoriques et critiques liés aux études littéraires
- Maîtrise des enjeux des textes littéraires, capacité à en restituer le contexte intellectuel et historique
- Maîtrise de l'histoire des idées
- Savoir articuler les faits de langue et les faits de style selon les époques et les genres
- Compréhension de la langue dans son histoire et dans ses usages sociaux
- Initiation à la culture et aux littératures des pays francophones et de langue européenne
- Formation à la recherche : maîtrise des ressources électroniques et traditionnelles, participation aux séminaires, journées d'étude, colloques organisés par les Centres de recherche stéphanois ou lyonnais.
- Appliquer les méthodes et outils de la critique textuelle et littéraire à l'analyse des dynamiques sociales, politiques et historiques, autour de trois domaines : les études postcoloniales, les études de genre, , l'étude des constructions sociales, historiques et politiques (M2 « Lettres et études culturelles »).

Conditions d'admission

- Être titulaire d'une licence de Lettres pour le M1.
- Être titulaire d'un master 1 de Lettres pour le M2.
- Des étudiants titulaires d'une licence de langue LLCER peuvent être admis dans ce parcours en fonction de leur dossier.

Débouchés

- Concours de l'enseignement (CRPE, CAPES, Agrégation) et de l'éducation (CPE)

- Métiers de l'édition et du livre
- Métiers de la documentation des bibliothèques
- Métiers de la communication et du journalisme
- Métiers de l'action culturelle et économique dans les pays francophones
- Métiers de la formation professionnelle
- Métiers de la recherche (après un doctorat) en langue, littérature française ou comparée
- Métiers liés à la mise en œuvre de politiques publiques (promotion de l'égalité des sexes, lutte contre les discriminations)

M2 à distance « Lettres et études culturelles »

Responsables : Yves Clavaron, Yves.Clavaron@univ-st-etienne.fr et **Stéphane Gougelmann**, stephane.gougelmann@univ-st-etienne.fr

Attention : L'admission en M2 « Lettres et études culturelles », formation à distance, est liée à une condition d'éloignement (résider à plus de 50 km de Saint-Étienne) ou d'activité (exercer une activité professionnelle à temps plein).

Présentation :

Inscrit dans le champ des études culturelles, ce programme souhaite appliquer les méthodes et outils de la critique textuelle et littéraire à l'analyse des dynamiques sociales, politiques et historiques, autour de trois domaines particulièrement porteurs :

- a) les **études postcoloniales et les approches écocritiques**, appliquées notamment aux littératures francophones.
- b) les **études de genre**, dans une remise en question de la constitution genrée du canon et des représentations des sexes et des sexualités.
- c) L'**étude des constructions sociales, historiques et politiques**, notamment dans la France révolutionnaire et postrévolutionnaire.

Le programme de cette deuxième année de master se propose d'analyser la littérature française et francophone, en y incluant des corpus dans d'autres langues, au prisme des concepts et des méthodes théoriques issus des études culturelles. Il proposera aux étudiant.e.s de nouvelles approches des textes, et engagera une réflexion critique sur les traditions et les canons constitués. Les questions étudiées dans les différents cours proposés se trouveront à l'intersection des objets des études littéraires et culturelles : les rapports entre littérature et société (notamment la question des révolutions et de leurs effets), le canon et ses contestations, la construction des identités, les manifestations d'interculturalité, les phénomènes de minoration et de diaspora, les problématiques de l'exil et de la migration de retour, les stratégies littéraires de reconfiguration des sociétés révolutionnées et/ou mondialisées...

ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

PARCOURS LETTRES MODERNES

ANNÉE 1

CC = contrôle continu
 épreuve en cours de semestre
 CT = contrôle terminal
 examen de fin de semestre
écrit = un ou plusieurs travaux écrits
pratique = un ou plusieurs exercices pratiques
oral = un ou plusieurs exercices oraux

SEMESTRE 1						
UE1 Initiation à la méthodologie de la recherche	CM	TD	Modalités d'évaluation session 1	Modalités d'évaluation session 2 (rattrapage)	Crédits 1	Coef 1
Usages avancés et spécialisés des outils numériques						
Méthodologie - Recherche documentaire		8	CC 100% pratique	pratique	1	1
UE2 Séminaires de recherche	CM	TD	Modalités d'évaluation session 1	Modalités d'évaluation session 2 (rattrapage)	Crédits 9	Coef 2
Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés (recherche en Lettres)						
Choisir 3 séminaires sur 5						
1--Littérature médiévale	12	12	CC 100% pratique	oral	3	1
2-Littérature XVIe	12	12	CC 100% pratique	oral	3	1
3-Littérature XVIIe	12	12	CC 100% pratique	oral	3	1
4-Littérature XVIIIe	12	12	CC 100% pratique	oral	3	1
5-Littérature XXe	12	12	CC 100% pratique	oral	3	1
UE3 Fondamentaux Littérature	CM	TD	Modalités d'évaluation session 1	Modalités d'évaluation session 2 (rattrapage)	Crédits 9	Coef 2
Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés (Littérature)						
Histoire littéraire M1 MEEF ou séminaire UE 2	12	12	CC 100% écrit	oral	3	1
Théorie et critique littéraires	12	6	CC 100% pratique	oral	3	1
Littérature comparée	12	6	CC 100% écrit	oral	3	1
UE4 Fondamentaux Langue	CM	TD	Modalités d'évaluation session 1	Modalités d'évaluation session 2 (rattrapage)	Crédits 8	Coef 2
Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés (Langue)						
Grammaire du français moderne	6	6	CC 100% écrit	écrit	3	1
Stylistique	6	6	CC 100% écrit	écrit	2	1
Histoire de la langue	6	6	CC 100% écrit	écrit	3	1
UE5 Langue vivante	CM	TD	Modalités d'évaluation session 1	Modalités d'évaluation session 2 (rattrapage)	Crédits 3	Coef 1
Communication spécialisée pour le transfert de connaissances en langue étrangère						
Anglais, Allemand, Espagnol ou Italien		18	CC 100% écrit	écrit	3	1

SEMESTRE 2						
UE1 Outils numériques pour la recherche	CM	TD	Modalités d'évaluation session 1	Modalités d'évaluation session 2 (rattrapage)	Crédits 2	Coef 1
Usages avancés et spécialisés des outils numériques						
Recherche documentaire et outils numériques		4	CC 100% pratique	pratique	1	1
Théories des médias et de la publication : Humanités numériques	12		CC 100% écrit	écrit	1	2
UE2 Séminaires de recherche	CM	TD	Modalités d'évaluation session 1	Modalités d'évaluation session 2 (rattrapage)	Crédits 9	Coef 2
Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés (recherche en Lettres)						
Choisir 3 séminaires sur 5						
1-Littérature XIXe	12	12	CC 100% pratique	oral	3	1
2-Littérature comparée	12	12	CC 100% pratique	oral	3	1
3-Littérature francophone	12	12	CC 100% pratique	oral	3	1
4-Linguistique	12	12	CC 100% pratique	oral	3	1
5-Séminaire transversal	12	12	CC 100% pratique	oral	3	1
UE3 Pratiques de la recherche	CM	TD	Modalités d'évaluation session 1	Modalités d'évaluation session 2 (rattrapage)	Crédits 10	Coef 2
Communication spécialisée pour le transfert de connaissances						
Écriture de recherche - étape du mémoire		8	mémoire		7	1
Travail en unité de recherche : assister à une journée d'étude ou un colloque		8	CC 100% écrit	écrit	3	1
UE4 Expérience professionnelle	CM	TD	Modalités d'évaluation session 1	Modalités d'évaluation session 2 (rattrapage)	Crédits 6	Coef 1
Appui à la transformation en contexte professionnel						
Stage 70 h ou 2 semaines	6	6	CC 100% écrit	écrit	4	4
Module Insertion professionnelle	6	6	CC 100% écrit	écrit	2	0
UE5 Langue vivante	CM	TD	Modalités d'évaluation session 1	Modalités d'évaluation session 2 (rattrapage)	Crédits 3	Coef 1
Communication spécialisée pour le transfert de connaissances en langue étrangère						
Anglais, Allemand, Espagnol ou Italien		18	CC 100% écrit	écrit	3	1

ANNÉE 2

SEMESTRE 3						
OPTION LETTRES MODERNES EN PRESENCE						
UE1 Tronc commun	CM	TD	Modalités d'évaluation session 1	Modalités d'évaluation session 2 (rattrapage)	Crédits 1	Coef 1
développement et intégration de savoirs hautement spécialisés						
Séminaire spécifique I	12		CC 100% écrit	écrit	3	1
Séminaire spécifique II	12		CC 100% écrit	écrit	3	1
UE2 Séminaires de recherche I	CM	TD	Modalités d'évaluation session 1	Modalités d'évaluation session 2 (rattrapage)	Crédits 9	Coef 3
Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés (recherche en Lettres)						
Choisir 3 séminaires sur 5						
1--Littérature médiévale	12	12	CC 100% pratique	oral	3	1
2-Littérature XVIe	12	12	CC 100% pratique	oral	3	1
3-Littérature XVIIe	12	12	CC 100% pratique	oral	3	1
4-Littérature XVIIIe	12	12	CC 100% pratique	oral	3	1
5-Littérature XXe	12	12	CC 100% pratique	oral	3	1
UE2 Séminaires de recherche II	CM	TD	Modalités d'évaluation session 1	Modalités d'évaluation session 2 (rattrapage)	Crédits 6	Coef 2
Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés (recherche en Lettres)						
Choisir 3 séminaires sur 5						
1-Littérature XIXe	12	12	CC 100% pratique	oral	2	1
2-Littérature comparée	12	12	CC 100% pratique	oral	2	1
3-Littérature francophone	12	12	CC 100% pratique	oral	2	1
4-Linguistique	12	12	CC 100% pratique	oral	2	1
5-Séminaire transversal	12	12	CC 100% pratique	oral	2	1
UE53 Langue vivante I	CM	TD	Modalités d'évaluation session 1	Modalités d'évaluation session 2 (rattrapage)	Crédits 3	Coef 1
Communication spécialisée pour le transfert de connaissances en langue étrangère						
Anglais, Allemand, Espagnol ou Italien		18	CC 100% écrit	écrit	3	1
UE3 Langue vivante II	CM	TD	Modalités d'évaluation session 1	Modalités d'évaluation session 2 (rattrapage)	Crédits 3	Coef 1
Communication spécialisée pour le transfert de connaissances en langue étrangère						
Anglais, Allemand, Espagnol ou Italien		18	CC 100% écrit	écrit	3	1
UE4 Expérience professionnelle	CM	TD	Modalités d'évaluation session 1	Modalités d'évaluation session 2 (rattrapage)	Crédits 6	Coef 1
Appui à la transformation en contexte professionnel						
Stage 70 h ou 2 semaines	6	6	CC 100% écrit	écrit	4	4
Module Insertion professionnelle	6	6	CC 100% écrit	écrit	2	0

OPTION LETTRES ET ETUDES CULTURELLES A DISTANCE (AUF)						
UE1 Tronc commun	CM	TD	Modalités d'évaluation session 1	Modalités d'évaluation session 2 (rattrapage)	Crédits 6	Coef 1
Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés						
Séminaire spécifique I	12		CC 100% écrit	écrit	3	1
Séminaire spécifique II	12		CC 100% écrit	écrit	3	1
UE2 Outils méthodologiques de la recherche	CM	TD	Modalités d'évaluation session 1	Modalités d'évaluation session 2 (rattrapage)	Crédits 4	Coef 1
Communication spécialisée pour le transfert de connaissances						
Introduction aux études culturelles		6	CC 100% écrit	écrit	2	1
Linguistique et études culturelles		6	CC 100% écrit	écrit	2	1
UE3 Séminaires de recherche I	CM	TD	Modalités d'évaluation session 1	Modalités d'évaluation session 2 (rattrapage)	Crédits 8	Coef 1
Communication spécialisée pour le transfert de connaissances						
Littérature, histoire et société	6	6	CC 100% pratique	écrit	4	1
Études sur le genre	6	6	CC 100% pratique	écrit	4	1
UE3 Séminaires de recherche II	CM	TD	Modalités d'évaluation session 1	Modalités d'évaluation session 2 (rattrapage)	Crédits 8	Coef 1
Communication spécialisée pour le transfert de connaissances						
Francophonies	6	6	CC 100% pratique	écrit	4	1
Études postcoloniales et écocritique	6	6	CC 100% pratique	écrit	4	1
UE5 Langue vivante	CM	TD	Modalités d'évaluation session 1	Modalités d'évaluation session 2 (rattrapage)	Crédits 2	Coef 1
Communication spécialisée pour le transfert de connaissances en langue étrangère						
English - Intercultural Issues		12	CC 100% écrit	écrit	2	1
UE4 Expérience professionnelle	CM	TD	Modalités d'évaluation session 1	Modalités d'évaluation session 2 (rattrapage)	Crédits 2	Coef 1
Appui à la transformation en contexte professionnel						
Module Insertion professionnelle			CC 100% pratique		2	1
SEMESTRE 4						
Mémoire de recherche de 80 à 100 pages + soutenance	CM	TD	Modalités d'évaluation session 1	Modalités d'évaluation session 2 (rattrapage)	Crédits 30	Coef 1
Communication spécialisée pour le transfert de connaissances						
Mémoire de recherche de 80 à 100 pages + soutenance			Mémoire et soutenance		30	

DETAILS DES ENSEIGNEMENTS PAR UE ET SEMESTRES

N.B. Il est vivement recommandé aux étudiant.e.s dispensé.e.s d'assiduité de prendre contact avec l'enseignant-e responsable du cours dans le premier mois du semestre.

UE INITIATION A LA METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

M1S1BCC1 Faire un usage avancé des outils numériques dans le cadre de la recherche en Lettres [Usages avancés et spécialisés des outils numériques]

Mettre en œuvre des procédures d'investigation en bibliothèque et sur internet en utilisant les outils actuels de recherche (imprimés et numériques)

Semestre 1

- **Méthodologie Recherche documentaire** : Mise en route du mémoire.

Evaluation :

Contrôle continu : Bibliographie critique (auteur-sujet)

Dispensé.e d'assiduité : Idem

Seconde chance : Reprise de la bibliographie

Semestre 2

- **Outils numériques Recherche documentaire**

Evaluation :

Contrôle continu :

Travail sur poste (1 h)

Dispensé.e d'assiduité :

Travail sur poste (1 h)

Seconde Chance :

Travail sur poste (1 h)

- **Théories des médias et de la publication : Humanités numériques (enseignement issu du Master 1 Métiers des Institutions Culturelles)**

Jacopo Rasmi

Evaluation :

Contrôle continu : Écrit

Dispensé.e d'assiduité :

Écrit

Seconde Chance :

Écrit

Voir livret MIC

UE SEMINAIRES DE RECHERCHE

M1S1BCC2 Acquérir les outils et les méthodes de la recherche en langue et littérature françaises, littérature francophone et comparée [Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés]

-Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation

-Développer une conscience critique des savoirs dans le domaine des Lettres

Evaluation :

Contrôle continu :

- travail de recherche

Dispensé.e d'assiduité :

- un écrit à rendre en fin de semestre

Seconde chance :

- un oral

Semestres 1 et 3

1-Littérature médiévale : Thibaut Radomme (en collaboration avec Chloe McCarthy)

C'est del bon frere Saint Franchois. Les vies françaises de saint François d'Assise en vers et en prose (XIII^e-XV^e siècles) : approche philologique et littéraire

François d'Assise (1181-1226) est sans doute l'un des saints les plus célèbres de l'histoire occidentale : fils d'un riche marchand, il décide d'abandonner sa famille afin de réparer l'Église de Dieu et, s'étant mis publiquement nu pour signifier sa conversion, il choisit de vivre dans le dénuement le plus radical. Ce chemin de pauvreté, semé d'épisodes fameux le montrant prêchant aux oiseaux, parlant aux poissons ou amadouant un loup féroce, le conduira jusqu'à l'honneur suprême : la réception des stigmates, à l'imitation du Christ crucifié.

Cette légende hagiographique, racontée en latin par deux auteurs principalement (Thomas de Celano et Bonaventure de Bagnoregio), a connu un succès important dans toute l'Europe médiévale, notamment en français : il n'existe pas moins de treize versions en langue d'oïl de la *vie* du *Poverello*.

C'est à cette tradition textuelle riche et méconnue qu'est consacré cette année le séminaire de littérature médiévale. Vous serez aux prises avec un corpus partiellement inédit (accessible seulement par l'intermédiaire de témoins manuscrits) et non traduit, composé de textes dont les rapports entre eux et avec leurs sources latines n'ont pas encore été complètement élucidés.

Le séminaire permettra donc à chacune et chacun de s'initier à la paléographie (lecture des écritures anciennes), à la philologie (histoire des textes) et à l'ecdotique (édition critique des textes), en plus de renforcer ses compétences en analyse littéraire et sa connaissance de la langue et de la littérature médiévales.

Une connaissance de base du latin (capacité à se repérer dans un texte latin disponible en traduction française) est recommandée.

2-Littérature française XVI^e : Élise Rajchenbach

Initiation à l'édition de textes anciens : éditer La Génération de l'Homme de René Bretonnayau (1583)

Comment établit-on un texte ? Quel état du texte choisir ? Comment le transcrire ? Comment l'accompagner et le commenter ? L'édition de texte soulève des questions épistémologiques et techniques qui engagent la lecture et l'interprétation du texte, d'une part, et son utilisation (support de lecture, support pédagogique...), d'autre part. Il s'agira de se confronter à ce travail de recherche et de transmission en enfilant les habits de l'éditrice ou de l'éditeur scientifique, à partir d'un recueil poétique publié par le médecin René Bretonnayau. On y trouve la description en alexandrins de divers membres du corps humain ainsi que de diverses affections, comme la mélancolie, la gravelle, la colique, la goutte ou les hémorroïdes. On y apprend comment sont conçus les enfants ou encore comment confectionner un onguent pour lutter contre les rides. Bref, on verra à l'œuvre l'union de la poésie et de la médecine, avant que le divorce entre littérature et science prenne le dessus. Le séminaire permettra ainsi de s'interroger sur les processus d'établissement des textes canoniques et de minoration de certains genres opérés par l'histoire littéraire.

Les étudiantes seront ainsi amenées à passer du rôle d'utilisatrices à celui de productrices scientifiques d'une édition dont elles établiront le texte (introduction, notes, glossaire), alors que se tiendra à la fin du mois de novembre le premier colloque consacré à ce médecin encore peu connu.

3-Littérature française XVII^e siècle : Delphine Reguig

L'imagination au pouvoir : fable, mythe, conte au XVII^e siècle

« Imagination : puissance qu'on attribue à une des parties de l'âme pour concevoir les choses, et s'en former une idée sur laquelle elle puisse asseoir son jugement, et en conserver la mémoire. ». Cette définition que Furetière donne en 1690 pourrait presque faire oublier que l'imagination est une faculté controversée à l'âge classique : mise au ban des facultés de l'esprit par les héritiers du cartésianisme en quête de vérité, d'exactitude, d'ordre et de mesure, « maîtresse d'erreur et de fausseté » pour Pascal, l'imagination se trouve réhabilitée par la culture lettrée précisément pour son pouvoir créateur. En nous appuyant sur un corpus divers, nous nous interrogerons sur la manière dont la diffusion des valeurs attachées à la nouvelle définition de la modernité favorise, paradoxalement, le renouvellement d'un imaginaire qui, à partir de pratiques anciennes, contribue à rénover les formes poétiques de la fiction narrative sous les registres du mythique, de l'épique ou du merveilleux.

Les ouvrages suivants devront avoir été lus avant le début du cours et seront travaillés en cours tout au long du semestre aux côtés d'autres textes qui seront distribués et étudiés ponctuellement :

- Cyrano de Bergerac, *Les États et Empires du Soleil*, éd. B. Parmentier, Paris, GF-Flammarion, 2003.
- Jean de La Fontaine, *Les Amours de Psyché et de Cupidon*, éd. M. Jeanneret, Paris, Livre de Poche, 1991.
- Fénelon, *Les Aventures de Télémaque*, éd. J. Le Brun, Paris, Gallimard, 1995.

4-Littérature française XVIII^e siècle : Ian Byrd

Appropriations de la figure de Socrate au siècle des Lumières

Qui de mieux que Socrate pour servir de figure tutélaire au mouvement culturel et intellectuel des Lumières, que Kant définissait comme « la sortie de l'homme hors de l'état de tutelle dont il est lui-même responsable » ? Le constat est frappant : le personnage de Socrate tend à devenir une figure d'identification chez les principaux représentants des Lumières, alors que, sur le plan des idées elles-mêmes, ce courant de pensée paraît tout sauf monolithique. Dans un premier temps, nous nous familiariserons à nouveau avec le personnage le plus énigmatique de l'histoire de la philosophie occidentale, à partir des témoignages canoniques (Aristophane, Platon, Xénophon), en prenant aussi en compte les interprétations sympathiques dont sa position a fait l'objet depuis le XVI^e siècle, de la part des libres-penseurs mais aussi des moralistes chrétiens. Seront présentées, dans un second temps, les références plus ou moins explicites à Socrate dans les œuvres des trois penseurs des Lumières françaises pour qui le philosophe grec a été un modèle : Voltaire, Rousseau et Diderot. Sans effacer les différences entre leurs appropriations respectives, nous prendrons pour fil conducteur ce qui constitue l'innovation de celles-ci par rapport aux représentations issues du « libertinage érudit ». L'appel à Socrate est désormais une stratégie de légitimation pour le philosophe souhaitant intervenir dans l'espace public de controverse en train de se constituer. Dans une autre veine plus pathétique, rappeler à la mémoire le sort tragique que lui réservèrent les Athéniens, ainsi que le fait Voltaire (*La Mort de Socrate*, 1759), permet de sensibiliser au danger auquel une telle action continue à exposer. Enfin, nous nous intéresserons à la façon dont les antiphilosophes – et dans une certaine mesure, Diderot lui-même (*Le Neveu de Rameau*) – font valoir l'ambiguïté de la position rapportée à Socrate pour dénoncer ou interroger les zones d'ombre du projet des Lumières.

La liste des œuvres au programme sera communiquée à la rentrée.

5-Littérature française XX^e siècle : Cécile Yapaudjian-Labat

Témoins et témoignages dans la littérature contemporaine.

Le témoignage littéraire renvoie à une pratique sociale récente qui a vu le jour à la suite de la Première Guerre mondiale. On peut le définir comme l'acte consistant « pour les survivants d'un crime de masse, à rédiger et à publier le récit circonstancié des violences dont ils ont été les témoins pour les porter à la connaissance de tous » (F. Detue et C. Lacoste). Face à l'intolérable des situations de violences extrêmes du XX^e siècle (crimes de guerre, nettoyages ethniques, génocides, détentions en camp de concentration), les témoins survivants ont œuvré pour condamner, garder en mémoire, faire connaître et être crus, commémorer ; une pensée théorique et critique du témoignage s'est construite (J. Norton Cru, P. Levi, G. Agamben, C. Lanzmann, G. Didi-Huberman, F. Rastier). Mais la disparition progressive des témoins directs d'une part, la nécessité de pourtant poursuivre le travail de mémoire d'autre part ont conduit au développement de nouvelles écritures testimoniales : celles des témoins de témoins ; celles qui ont recours à la fiction. Nous étudierons deux œuvres contemporaines correspondant à ces deux voies en interrogeant les catégories du vrai, du faux et du fictif, de l'éthique et de l'esthétique.

Nous nous intéresserons aussi aux nouveaux objets de l'intolérable aujourd'hui qui ont tous à voir avec la parole, qu'elle soit empêchée ou impossible : il s'agit alors de témoigner pour celles et ceux qui sont définitivement privés de parole, les morts, mais aussi ceux qui par leur condition de minoritaires n'ont pas accès à la parole : les invisibles sociaux, les personnes prises dans des relations de pouvoir qui les musellent, les enfants, les malades mais aussi les vivants non humains.

Textes :

- Richard Rechtman, *Les Vivantes*, Paris, éd. Léo Scheer, 2013.

- Jean Hatzfeld, *Là où tout se tait* [2021], Paris, Gallimard, coll. « Folio », 2022.

À ces deux œuvres lues *in extenso* s'ajoutera un groupement de textes littéraires et critiques qui sera distribué lors de la première séance.

Semestres 2 et 4

1-Littérature française XIX^e siècle : Lucien Derainne

Romantisme et objectivité

L'histoire littéraire nous a appris à penser le romantisme littéraire comme une expression exacerbée de la subjectivité. En repartant du titre provocateur d'un article de l'historien des sciences Peter Galison, « L'objectivité est romantique », l'enjeu du séminaire sera, au contraire, de relire cette littérature en la mettant en parallèle avec l'émergence de l'objectivité en sciences. Il ne faut pas oublier, en effet, que le mot *objectivité* apparaît sous la plume d'écrivains tels que Mercier ou Balzac, que l'objectivité fut d'abord décrite comme un « terme néologique de littérature et de beaux-arts » par Littré et que Charles Baudelaire y voyait « le propre des poètes panthéistes ». On tentera donc d'appliquer cette nouvelle grille de lecture à des textes du canon littéraire (de Balzac à Baudelaire en passant par George Sand) ainsi qu'à des corpus récemment redécouverts comme les *it-narratives* (ces récits écrits du point de vue d'un objet ou d'un animal), tout en réfléchissant aux questions théoriques et historiographiques qu'implique ce changement de perspective.

Textes :

- Charles Baudelaire, *Les Paradis artificiels*, Livre de poche classiques
- Anthologie de nouvelles et d'extraits précisée lors du premier cours (Balzac, « Facino Cane » et « Le Guide-âne à l'usage des animaux qui veulent parvenir aux honneurs », Théophile Gautier, « La Cafetière », George Sand, *Les Sept cordes de la lyre...*).

2-Littérature comparée : Yves Clavaron et Zoé Schweitzer

Le séminaire de littérature comparée comporte deux parties, mais une seule évaluation est demandée.

A. Le réalisme magique dans le roman postcolonial, M. Clavaron (12 h.)

Magischer Realismus, realismo magico, real maravilloso americano, magical realism, réalisme merveilleux et réalisme magique, du post-impressionnisme, du futurisme et du surréalisme aux grands romans sud-américains, africains ou indiens de la seconde moitié du vingtième siècle, le rapport au réel et à la réalité ne cesse d'être interrogé par la fiction dans un élargissement au surnaturel et au merveilleux. Il s'agira de définir une poétique, d'analyser un mode d'écriture lié à de nouveaux environnements culturels qui permettent de reconsidérer le fantastique européen au filtre d'une esthétique, mais aussi d'une éthique, conditionnées par le baroque latino-américain, la créolité caribéenne ainsi que par le contre-discours postcolonial qui réagit aux valeurs et aux canons occidentaux. Tout autant que les modèles narratifs, le déterminisme historique est contesté par la puissance de l'imaginaire et le retour aux origines mythiques de la communauté, aux mythes de la fondation revisités selon une optique très différente de la tradition coloniale.

Corpus principal :

Maryse Condé, *Moi, Tituba sorcière... noire de Salem*, Paris, Gallimard, « Folio », 1986.
Salman Rushdie, *Les Enfants de Minuit* [*Midnight's Children*, 1981], traduction Jean Guiloineau, Paris, Gallimard, « Folio », 2010.

B. Vainqueurs/Vaincu.es, Mme Schweitzer (12 h.)

Ce séminaire se propose de réfléchir à la représentation des vainqueurs, des vaincus et de leurs éventuelles relations à travers quelques pièces, naturellement tragiques, de trois époques (V^e siècle et XVII^e siècle surtout, quelques occurrences dans le XX^e siècle). Grâce à ce corpus théâtral et diachronique, il s'agit de saisir la complexité de l'après-bataille pour les partisans des deux camps opposés et de s'interroger sur les modèles de pensée qui président aux situations dramatiques, en particulier au sort des captives. À la faveur des discours et des situations mises en lumière par ces intrigues mythologiques et historiques, l'enjeu consiste également à réfléchir à la représentation des événements et de leur agencement, on se demandera notamment quel rôle tiennent la Fortune et la providence.

Corpus :

Eschyle, *Les Perses* (Les Belles Lettres, « classique en poche » ou Garnier-Flammarion/GF)
Euripide, *Hécube* (Les Belles Lettres, « classique en poche »)
Euripide, *Les Troyennes* (Garnier-Flammarion/GF ou Folio)
Corneille, *La Mort de Pompée* (accessible en ligne, par exemple sur www.theatre-classique.fr)
Racine, *Andromaque* (accessible en ligne, par exemple sur www.theatre-classique.fr)

3- Littératures francophones : Yves Clavaron et Cécile Yapaudjian-Labat

Le séminaire de littérature francophone comporte deux parties, mais une seule évaluation est demandée.

A. L'enfant-soldat dans la littérature africaine, Yves Clavaron (12 h.)

Si des enfants ont pu être enrôlés dans les rangs de certaines armées d'Ancien Régime, les guerres post-coloniales ont fait entrer le continent africain dans ce que le sociologue Wolfgang Sofsky a appelé l'ère de l'épouvante en transformant des nombreux enfants en soldats. La figure de l'enfant-soldat, un fusil surdimensionné à l'épaule, est ainsi devenue un phénomène littéraire et éditorial à partir des années 2000, « Gavroche » de la tragédie africaine (P. Nganang), renouvelant brutalement le récit d'enfance dont l'archétype, en Afrique francophone, est *L'Enfant noir* (1953) de Camara Laye. Nous verrons comment l'enfant, réputé mutique (*infans*), met en récit les atrocités de la guerre civile tout en soumettant le monde à une ironie grinçante à travers un discours largement polyphonique.

Corpus :

Ahmadou Kourouma, *Allah n'est pas obligé*, Paris, Seuil, « Points », 2000.

B. La « mémoire nomade » de l'Algérie dans l'œuvre d'Assia Djebar, Cécile Yapaudjian-Labat (12h.)

Les romans et les récits d'Assia Djebar se déploient dans un jeu de navette entre des temporalités et des voix hétérogènes : l'écrivaine entrecroise les témoignages des colonisateurs français au moment de la conquête de l'Algérie en 1830 avec les confidences de jeunes cousines cloîtrées rêvant d'amour et de liberté ; la violence de la guerre d'Indépendance fait écho à celle de la guerre fratricide des années 1990 ; l'énonciation est flottante : troisième personne, je, nous. Mais dans tous les cas, il s'agit pour Assia Djebar de parcourir le passé lointain et le passé proche de son pays, non pas à la manière (académique et chronologique) des historiens, mais en tentant de recomposer, sans hiérarchie et de manière sensible, les mémoires d'une Algérie complexe : la mémoire des grands événements de son histoire coloniale et post-coloniale ; la mémoire plus souterraine des femmes muselées, de leurs corps, de leurs cris, de leur résistance ; la mémoire – au sens, aussi, de commémoration – des voix chères d'amis et d'écrivains que l'on a fait taire.

Nous étudierons les spécificités de cette écriture de la mémoire de l'Algérie à partir de deux ouvrages : Assia Djebar, *L'Amour, la fantasia* [1985], Paris, Albin Michel, coll. « Le livre de poche », 1995. Assia Djebar, *Le Blanc de l'Algérie*, Paris, Albin Michel, coll. « Le livre de poche », 1995.

4-Linguistique : Pierre Manen

Le programme du séminaire de linguistique sera communiqué à la rentrée.

5- Séminaire transversal : neutralisé en 2024-2025.

UE FONDAMENTAUX LITTÉRATURE

Semestre 1

M1S1BCC3 Développer et intégrer des savoirs hautement spécialisés en littérature française, francophone et comparée [Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés]

-Maîtriser les savoirs historiques, rhétoriques et culturels pour analyser et interpréter des textes littéraires.

-Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale

• **Histoire littéraire I (enseignement issu du master 1 MEEF)**

Evaluation

Contrôle continu :	Dispensé.e d'assiduité :	Seconde chance :
un écrit	un écrit à rendre en fin de semestre	un oral

Le cours est destiné à établir le contexte historique et littéraire de trois œuvres au programme du CAPES qui seront étudiées au semestre 2.

[4 CM 4 TD pour chaque auteur]

• **Théorie et critique littéraire (cours mutualisé avec M1 MEEF), Morgane Kieffer**

Evaluation

Contrôle continu :	Dispensé.e d'assiduité :	Seconde chance :
exercice pratique	un écrit 2 h	un oral

Ce cours propose une typologie des approches critiques de la deuxième moitié du XIX^e siècle aux approches contemporaines. Il s'organise par séries de « gros plans » sur des extraits choisis pour leur caractère représentatif d'une pensée ou d'un système théorique, organisées autour des trois pôles de l'auteur, du contexte, et du texte. Nous verrons de quelle manière chacun des discours critiques abordés tend à privilégier l'un de ces pôles, ce qui nous conduira à poser la question du mode d'adéquation du discours critique à son objet. Ce parcours consacré à la critique a partie liée, en dernière analyse, avec une réflexion sur l'histoire de l'idée de littérature – et de la théorie littéraire.

Bibliographie et conseils de lecture pour accompagner le cours

(Une liste des textes étudiés pour chaque séance sera présentée au début du semestre)

Yves Citton, *Lire, interpréter, actualiser, Pourquoi les études littéraires*, Editions Amsterdam, 2007. (introduction disponible en ligne ici : https://www.fabula.org/atelier.php?Lire_interpr%26eacute%3Bter_actualiser)

Antoine Compagnon, *Le démon de la théorie. Littérature et sens commun*, Seuil « Points essais » [1998] 2014.

Florent Coste, *L'ordinaire de la littérature. Que peut (encore) la théorie littéraire ?*, Paris, La Fabrique, 2024.

Marie-Claude Hubert, Joëlle Gardes Tamine, *Dictionnaire de la critique littéraire*, Armand Colin, 2011.

Michel Jarrety, *La critique littéraire en France. Histoire et méthodes (1800-2000)*, Armand Colin, 2016.

Florian Pennanech, *Poétique de la critique littéraire. De la critique comme littérature*, Éditions du Seuil, coll. « Poétique », 2019.

Alain Vaillant, *L'Histoire littéraire*, Paris, Armand Colin, coll. « U », 2010.

• **Littérature comparée : Yves Clavaron**

Evaluation

Contrôle Continu :	Dispensé.e d'assiduité :	Seconde chance :
un écrit	un écrit à rendre en fin de semestre	un oral

Poétique de la ville

La représentation romanesque de la ville témoigne d'une crise de la conscience moderne : perte des valeurs, prise de conscience de l'aliénation de l'homme, soit économique, soit psychologique et sociale. Elle correspond aussi à l'éclatement de la cité comme centre organisé et organique. Et cet éclatement est paradoxal : en effet, la ville se dissout, devient labyrinthe, se généralise tout en faisant le désert autour d'elle ; mais en même temps, elle est plus que jamais un centre de pouvoir, immaîtrisable dans la mesure où ce pouvoir est l'expression de forces anonymes. Nous essaierons de voir comment écrit et s'écrit la ville moderne à travers deux romans :

Dos Passos, *Manhattan Transfer* [1925] (nouvelle traduction Philippe Jaworski), Gallimard, « Folio », 2023.

Céline, *Voyage au bout de la nuit* [1932] Gallimard, « Folio », 1972.

UE PRATIQUES DE LA RECHERCHE

Semestre 2

M1S2BBC3

Construire une recherche scientifique autonome sur une problématique en langue et littérature françaises, littérature francophone ou littérature comparée (étape 1) [Communication spécialisée pour le transfert de connaissances]

- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation
- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
- Respecter les principes d'éthique et d'intégrité scientifique.

- **Écriture de recherche :**

Étape intermédiaire du mémoire : introduction et problématique, plan détaillé, partie rédigée...

- **Travail en unité de recherche :**

Suivi d'une journée d'étude ou d'un colloque

UE FONDAMENTAUX LANGUES

Semestre 2

M1S1BCC4 Développer et intégrer des savoirs hautement spécialisés en langue française [Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés]

- Maîtriser les savoirs linguistiques pour analyser et interpréter des textes littéraires.
- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale

- **Grammaire du français moderne**

Evaluation

Contrôle continu : Écrits en cours de semestre	Dispensé.e d'assiduité : 1 écrit 2 h	Seconde Chance : 1 écrit 2 h
---	---	---------------------------------

- **Stylistique**

Evaluation

Contrôle continu : 1 écrit 2 h.	Dispensé.e d'assiduité : 1 écrit 2 h.	Seconde Chance : 1 écrit 2 h
------------------------------------	--	---------------------------------

- **Histoire de la langue française**

Evaluation

Contrôle continu : 1 écrit 2 h	Dispensé.e d'assiduité : 1 écrit 2 h	Seconde Chance : 1 écrit 2 h
-----------------------------------	---	---------------------------------

UE LANGUE VIVANTE

Semestres 1 à 4

M1S1BBC5 Communiquer par oral et par écrit dans une langue étrangère [Communication spécialisée pour le transfert de connaissances]

Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, dans une langue étrangère

Evaluation

Contrôle continu : Dispensé.e d'assiduité : Seconde Chance :
Travaux en cours de semestre un écrit 1 h un écrit 1h

- **Allemand, Espagnol, Italien** : voir L. 3
- **Anglais, M. Clerc (s. 1, s. 3), M. Moussart (s. 2, s. 4)**

À travers l'étude de différents documents, on approfondira les compétences propres aux langues vivantes (compréhension-expression orales et écrites, anglais en interaction). Niveau B2+ du Cadre Européen attendu.

Thème(s) précisé(s) à la rentrée.

Remédiation grammaire : *English Grammar in Use (with answers)*, Raymond Murphy (2004)

Entraînement oral : <http://www.bbc.co.uk/learningenglish/english/features/6-minute-english>

Niveau B2 : UE non compensable.

- **Certification en langue :**

TD préparation à la certification (FCE)

Les étudiants qui désirent approfondir leur maîtrise de l'anglais et préparer une certification (FCE Cambridge) peuvent intégrer un groupe spécifique (niveau B2, <http://www.cambridgeenglish.org/fr/exams/first/>).

Cette préparation sera faite à travers diverses activités (conversation, expression orale, remédiation grammaticale) et permettra un enrichissement de l'expression personnelle (écrit).

Ce dispositif entre dans le cadre de l'insertion professionnelle et vise la valorisation du CV.

Remédiation grammaire (plusieurs exemplaires en BU):

English Grammar in Use (with answers), Raymond Murphy (2004)

Entraînement oral (site gratuit) :

<http://www.bbc.co.uk/learningenglish/english/features/6-minute-english>

UE EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

Semestres 2 et 3

M1S2BBC4 Construire un projet individuel et une expérience professionnelle dans le domaine des Lettres [Appui à la transformation en contexte professionnel]

- Gérer des contextes professionnels

- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles

- Conduire un projet pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif

- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'auto-évaluer pour améliorer sa pratique
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale

- **Stage 2 semaines/ 70 h.**
- **PPP1 Modules insertion professionnelle**

N.B. Il est vivement recommandé aux étudiant.e.s dispensé.e.s d'assiduité de prendre contact avec l'enseignant-e responsable du cours dans le premier mois du semestre.

UE TRONC COMMUN

M2S3BCC1 Développer et intégrer des savoirs hautement spécialisés en littérature française, francophone et comparée [Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés]

Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux

Semestre 3 – Séminaire spécifique IHRIM

Les lettres et la voix : oralités du texte littéraire

Le séminaire interrogera les différentes représentations de la voix humaine (et possiblement animale) dans les textes du Moyen âge au XIX^e siècle, en articulant les approches littéraires et oratoires, mais aussi linguistiques, musicales, philosophiques, voire scientifiques, médicales et anatomiques. Il s'agira de prendre en compte la conception orale de la pratique littéraire et de mettre en évidence le rôle éventuel de la mise en voix dans l'interprétation et la transmission des textes littéraires. On s'intéressera par exemple à la pratique de la lecture à haute voix, aux enjeux de l'art de bien prononcer et à celui de la déclamation, la représentation de la voix chantée et chantante. Il sera aussi possible de réfléchir à la fois au souci d'« imiter la nature » dans toute sa richesse, visuelle mais aussi sonore, et aux enjeux sociaux du travail sur la voix et ses intonations, associé à une certaine conception de la civilité et de l'aisance corporelle dans l'art de la conversation. On pourra également s'intéresser aux modalités littéraires d'expression des passions, aux enjeux de la représentation du silence, à celle de la restitution des sons inarticulés ou des cris. Du point de vue de la performance vocale, la question de la mise en voix des textes pourra aussi être approfondie en vue d'observer les spécificités rhétoriques et énonciatives des textes littéraires voués à une pratique orale ou à la mise en scène : elle pourra enfin ouvrir la réflexion sur le cas des dictions reconstituées, historiquement informées, des textes de l'âge classique en s'appuyant sur le travail de metteurs en scène ou de spécialistes de la prononciation.

Organisation : Delphine Reguig

Présentations orales des M2 : lundi 9 décembre 2024

Journée d'étude à destination des L3 et M2 (obligatoire) : mardi 10 décembre 2024

Date de rendu des travaux écrits (L3 et M2) : lundi 6 janvier 2025.

Semestre 4 : Séminaire spécifique d'ECCLA

« Georges Perec : interprétations, filiations, héritages en littérature et dans les arts »



*Portrait au pochoir de Georges Perec
[« Annouch », Paris Ménilmontant]*

« À la façon de Proust, cinquante ans après, c'est lui qui paraît nouer ensemble pour une période durable tout ce qui était séparé ou contradictoire : l'oubli et la mémoire, le sujet et l'anonyme, le sociologique et le particulier, le tragique et la parodie, l'original et la copie, l'invention et la réécriture, ouvrant des voies que la génération qui le suit explorera aussi bien en littérature que dans les arts plastiques. » écrit Dominique Rabaté à propos de Georges Perec (Dominique Rabaté, « “Comme tout le monde, je suppose” : l'individu collectif dans *Espèces d'espaces* », *Europe*, n° 993-994, *Georges Perec*, janvier 2012, p. 44).

Les interventions de notre séminaire examineront ce postulat critique à la lumière d'études de cas contemporains, issus de la littérature ou des arts, pour mesurer le rayonnement de Perec depuis la fin du XX^e siècle et jusqu'à nos jours.

Organisation : Morgane Kieffer

Date et programme à venir.

Le séminaire s'accompagne pour les M2 d'une journée de présentations articulées à leurs sujets de recherche, selon des modalités à préciser en temps voulu.

REDACTION ET SOUTENANCE DU MEMOIRE DE RECHERCHE (80 A 100 PAGES)

Semestre 4

M2S4BBC Construire une recherche scientifique autonome sur une problématique en langue et littérature françaises, littérature francophone ou littérature comparée (étape 2) [Communication spécialisée pour le transfert de connaissances]

-Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale.

-Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines

-Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation

- Respecter les principes d'éthique et d'intégrité scientifique.

ANNÉE 2 LETTRES modernes option « lettres et études culturelles »

L'admission à cette formation en ligne est liée à une condition d'éloignement (résider à plus de 50 km de Saint-Étienne) ou d'activité (exercer une activité professionnelle à temps plein).

PRÉSENTATION DES COURS

UE1 Tronc commun LM

M2S3BCC1 Développer et intégrer des savoirs hautement spécialisés en littérature française, francophone et comparée [Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés]

Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux

Séminaire de tronc commun 1 (12 h.)

Le séminaire propose des conférences organisées autour des axes de recherche de l'IHRIM (Institut d'histoire des représentations et des idées dans les modernités). La problématique retenue varie chaque année.

ihrim.univ-st-etienne.fr

Séminaire de tronc commun 2 (12 h.)

Le séminaire propose des conférences organisées autour des axes de recherche d'ECLLA (Études du contemporain en Littératures, Langues, Arts). La problématique retenue varie chaque année.

eclla.univ-st-etienne.fr

UE2 Outils méthodologiques de la recherche

M2S3BCC2 Identifier les outils méthodologiques de la recherche en Lettres et études culturelles [Communication spécialisée pour le transfert de connaissances]

- Maîtriser les savoirs linguistiques et culturels pour analyser et interpréter des textes littéraires
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
- Analyser l'objet culturel sous l'angle des rapports de pouvoir.
- Développer une conscience critique des savoirs dans le domaine des Lettres et des études culturelles.

Introduction aux études culturelles (6 h.) Yves Clavaron

Ce module aura pour objet de définir une spécificité des études culturelles à la française par rapport aux *cultural studies* anglo-saxonnes et aux *Kulturwissenschaften* (« sciences de la culture ») germaniques en passant par la *French Theory* décrite par François Cusset. Les études culturelles seront ensuite mises en perspective avec la méthodologie des sciences humaines et sociales vis-à-vis des phénomènes de mondialisation (notamment la « culture-monde ») et du fait colonial.

Linguistique et études culturelles (6 h.) Aude Laferrière

Ce cours propose d'envisager la notion de stéréotypes discursifs attachés aux genres.

Si, selon certains chercheurs, le style conversationnel des locuteurs varie selon qu'ils sont de genre féminin ou masculin, quelle représentation en donne la littérature ?

Il s'agira, par l'étude d'écrits de nature variée (essais, textes de théâtre, romans, autobiographies...) d'envisager comment la littérature peut prendre ces stéréotypes discursifs comme objets de *réflexion*. En outre, elle peut aussi bien s'en faire le *reflet* (reconduction, pastiche, caricature) qu'engager un mouvement *réflexif* critique à l'égard d'un matériau langagier informé par des normes sociales genrées, révélant des rapports de domination et de soumission.

En mobilisant des outils d'analyse provenant de la linguistique autant que de l'analyse conversationnelle et de la stylistique, il s'agira de voir comment sont représentés ou dénoncés les usages langagiers différenciés.

UE3 Séminaires de recherche I

M2S3BCC3

Développer et intégrer les outils théoriques pour analyser les relations entre littérature et histoire, littérature et études de genre [Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés]

- Développer une réflexion critique sur les traditions et les canons constitués.
- Savoir analyser les stratégies littéraires de reconfiguration des sociétés révolutionnées et/ou mondialisées.
- Maîtriser les outils théoriques et épistémologiques de l'histoire des femmes et du genre.
- Analyser les phénomènes sociaux et politiques, nationaux et transnationaux dans la perspective des rapports de pouvoir et de genre.

Littérature, histoire, société (12 h.) Jean-Marie Roulin

Ce cours interroge la capacité de la fiction à proposer des modèles d'intelligibilité de la société, du politique et de l'histoire dans la littérature post-révolutionnaire. 1789 constitue en effet une rupture fondatrice et l'entrée dans une nouvelle ère, où l'aspiration démocratique s'exprime par des révolutions répétées, en France comme dans le monde. Dans cet espace en mutation, la littérature se trouve investie de nouvelles missions ; à travers des dispositifs fictifs incessamment remaniés, elle engage une réflexion socio-historique sur le présent. Les œuvres étudiées dans ce cours ont pour dénominateur commun d'être ce qu'I. Jablonka appelle des « fictions de méthode » : la fiction a une fonction cognitive, elle est un opérateur de connaissance, produisant un raisonnement historique ou politique. Seront abordés, au gré des divers programmes, des œuvres d'auteurs qui ont vécu l'expérience de la Révolution (Chateaubriand, G. de Staël, Claire de Duras, Sade, etc.), ou qui en pensent les enjeux (Balzac, Hugo, Musset, Malraux, Pierre Michon, etc.).

Le cours vise ainsi un triple objectif. Il s'agit d'abord de donner aux étudiants la maîtrise des notions permettant de penser les reconfigurations opérées par la fiction et de réfléchir aux questions théoriques que posent des approches comme la sociocritique, fondée par Cl. Duchet, les conceptions de philosophes comme P. Ricœur ou J. Rancière, ainsi que celles d'historiens comme H. Whyte, R. Chartier ou F. Hartog. En deuxième lieu, le cours approfondit par l'étude d'œuvres les méthodes de l'analyse littéraire et la connaissance de la littérature et de la culture française, de 1789 à nos jours. Enfin, il engage une réflexion sur les grandes problématiques soulevées par les sociétés révolutionnaires et révolutionnées, comme le bouleversement des identités sociales, l'émigration et le retour, les recompositions sociales, les mutations politiques et religieuses ou la mémoire nationale et l'écriture de l'histoire.

Études sur le genre (12 h.) Stéphane Gougelmann

Qu'est-ce qu'une femme ? Qu'est-ce qu'un homme ? Une différence naturelle ou bien un fait culturel ? Nées aux États-Unis, en particulier dans le champ de recherche sur les femmes, les études de genre (*gender studies*) s'emploient à montrer que les distinctions entre les sexes sont avant tout des inventions sociales, historiquement situées et idéologiquement marquées. Partant, elles proposent de déconstruire les modèles normatifs en faisant apparaître tout ce qui « trouble le genre » (J. Butler) à travers l'auscultation des « lieux » de socialisation où s'opère une répartition des rôles. Elles isolent les phénomènes d'hégémonie, souvent masculine, mais pratiquent aussi l'« intersectionnalité » qui consiste à croiser différents paramètres explicatifs (ethniques, religieux, géographiques, économiques, etc.).

Les œuvres littéraires, en particulier les œuvres narratives, sont propices à rendre lisible un état du social, mais surtout à le mettre à distance, à le penser et à le critiquer. Qu'elles véhiculent ou qu'elles dénoncent les stéréotypes, elles nous permettent de comprendre comment les catégories de genre agissent sur les consciences et, parce qu'elles sont faites de mots, comment les énoncés et la langue façonnent les

représentations genrées. Les plus intéressantes d'entre elles vont à rebours d'une conception simpliste qui voudrait que les relations entre sexes se réduisent à des rapports de domination et de ségrégation. Les études de genre appliquées à la littérature nous confrontent à la complexité et nous obligent à la nuance. Après avoir rappelé les grands points méthodologiques mais aussi les débats qui traversent ce champ d'analyse, nous aborderons des cas qui soulèvent la question des femmes et des hommes, du *queer* et des sexualités dans un corpus de textes essentiellement francophones.

UE3 Séminaires de recherche II

M2S3BCC4

Développer et intégrer les outils théoriques et les méthodes de la recherche en études francophones et postcoloniales [Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés]

- Développer une réflexion critique sur les traditions et les canons constitués.
- Savoir analyser les stratégies littéraires de reconfiguration des phénomènes d'interculturalité, d'hégémonie, de minoration et de diaspora.
- Savoir analyser les manifestations et les effets de la colonisation dans les représentations littéraires ou artistiques.
- Savoir mobiliser les contextes historiques, anthropologiques et culturels de production et de réception des textes littéraires francophones et étrangers.
- Comprendre les principes de l'écocritique et des questions environnementales et les appliquer à l'analyse textuelle.

Francophonies (12 h.) Cécile Yapaudjian-Labat

La « mémoire nomade » de l'Algérie dans l'œuvre d'Assia Djébar

Les romans et les récits d'Assia Djébar se déploient dans un jeu de navette entre des temporalités et des voix hétérogènes : l'écrivaine entrecroise les témoignages des colonisateurs français au moment de la conquête de l'Algérie en 1830 avec les confidences de jeunes cousines cloîtrées rêvant d'amour et de liberté ; la violence de la guerre d'Indépendance fait écho à celle de la guerre fratricide des années 1990 ; l'énonciation est flottante : troisième personne, je, nous. Mais dans tous les cas, il s'agit pour Assia Djébar de parcourir le passé lointain et le passé proche de son pays, non pas à la manière (académique et chronologique) des historiens, mais en tentant de recomposer, sans hiérarchie et de manière sensible, les mémoires d'une Algérie complexe : la mémoire des grands événements de son histoire coloniale et post-coloniale ; la mémoire plus souterraine des femmes muselées, de leurs corps, de leurs cris, de leur résistance ; la mémoire – au sens, aussi, de commémoration – des voix chères d'amis et d'écrivains que l'on a fait taire.

Nous étudierons les spécificités de cette écriture de la mémoire de l'Algérie à partir de deux ouvrages : Assia Djébar, *L'Amour, la fantasia* [1985], Paris, Albin Michel, coll. « Le livre de poche », 1995.

Assia Djébar, *Le Blanc de l'Algérie*, Paris, Albin Michel, coll. « Le livre de poche », 1995.

Études postcoloniales et écocritique (12 h.) Yves Clavaron

Le postcolonialisme et l'écocritique ont émergé à la fin des années quatre-vingt aux États-Unis et dans le monde anglo-saxon et l'un de points communs est leur réception relativement tardive en France, la fin des années 1990. Les études postcoloniales répondent à une double généalogie : l'une littéraire à travers les littératures dites du Commonwealth dont Rushdie réfutait l'existence, l'autre théorique par l'analyse des discours dont Edward Saïd, s'appuyant sur Michel Foucault, a donné une illustration magistrale dans *L'Orientalisme*. L'écocritique s'inscrit également dans une tradition littéraire, nord-américaine, celle du *nature writing essay* (souvent liée à l'évocation de la *wilderness*) avec des auteurs comme Henry David Thoreau, John Muir, William Burroughs et bien d'autres.

Si le postcolonialisme renvoie à une problématique historique liée au processus de colonisation et à la pérennité de ses effets dans le monde contemporain, l'écocritique a une portée plutôt spatiale et géographique : il s'agit d'étendre la notion de « monde » – traditionnellement rattachée à la sphère sociale – à l'écosphère. Dans leur dimension théorique, postcolonialisme et écocritique possèdent un caractère

transdisciplinaire issu des sciences humaines et sociales auxquelles il faut ajouter les sciences du vivant pour la seconde. Les deux domaines visent un centrisme (eurocentrisme, anthropocentrisme) et se veulent non seulement champ de connaissance, mais aussi terrain d'action

L'écocritique et les études postcoloniales ont donc une origine littéraire mais proposent également des outils pour l'étude des textes littéraires. L'institutionnalisation de l'écologie et des questions environnementales comme nouveau paradigme dans la critique littéraire conduit à observer les questions de poétique et la représentation des interactions entre environnement et littérature. De même, le postcolonial entraîne la définition d'une poétique, qui s'élabore souvent à partir des notions d'ethos, de posture ou de scénographie, empruntées à l'analyse du discours, et en lien avec des éléments contextuels, sociaux, historiques et politiques. Après avoir défini les études postcoloniales et l'écocritique, le cours vise à lire un certain nombre de textes littéraires à l'aune des méthodologies postcoloniale et écocritique.

UE5 Langue vivante

M2S3BBC5 Communiquer par oral et par écrit dans une langue étrangère [Communication spécialisée pour le transfert de connaissances]

- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en langue anglaise
- Maîtriser les savoirs linguistiques et culturels pour analyser et interpréter des textes littéraires en anglais
- Savoir aborder les phénomènes culturalistes en anglais.

English – Intercultural issues (12 h.) Arnaud Moussart

La créature de Victor Frankenstein, le Comte Dracula, le Dr Jekyll ou même Alice sont des figures de la littérature fantastique nées dans la Grande-Bretagne du XIX^e siècle. La question de l'identité de ces créatures, pour cruciale qu'elle soit dès le départ, continue de traverser tout un pan de la culture anglophone des XX^e et XXI^e siècles.

À partir d'extraits, on examinera les adaptations et prolongements (cinéma, musique, séries) de ces œuvres fondatrices dans des genres aux frontières parfois fluctuantes (« weird fiction », « horror fiction », « monster stories », « crime fiction », « gaslight romance », « steampunk », « alternate history »...).

Le cours sera donné et évalué en langue anglaise.

UE6 Insertion professionnelle

M2S3BBC6 Construire un projet individuel et une expérience professionnelle dans le domaine des Lettres [Appui à la transformation en contexte professionnel]

- Conduire un projet pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'auto-évaluer pour améliorer sa pratique
- Valoriser ses compétences professionnelles et personnelles

Rédaction et soutenance du mémoire de recherche (80 pages)

M3S4BBC Construire une recherche scientifique autonome sur une problématique à l'intersection des objets des études littéraires et culturelles [Communication spécialisée pour le transfert de connaissances]

- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale.
- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation.
- Respecter les principes d'éthique et d'intégrité scientifique.

Stage M1 semestre 2 et M2 semestre 3 pour Lettres modernes

Durée : 2 semaines ou 70 heures

Si stage en éducation nationale : minimum 20 heures d'observation de classe ou de participation à la classe pour toute la durée du stage.

Date du stage : semaines 11 et 12 du semestre 2 ou 4 (Le stage peut éventuellement être prolongé d'une semaine lors des vacances de printemps).

Possibilité de faire un stage filé (ex : un jour par semaine notamment pour l'enseignement).

Lieu : associations, institutions publiques, entreprises, unité de recherche UJM, éducation nationale

Condition : stage non rémunéré

Référent-e universitaire : Directrice/directeur de recherche

Inscription : convention à remplir en ligne par l'étudiant.e.

Évaluation : rapport de stage d'environ **15 pages minimum**, annexes non comprises (interligne 1,5, Times New Roman 12, marges 2,5)

Pour les stages hors éducation nationale :

- Présentation du lieu de stage et du milieu socio-économique (5 points)
- Description de la mission lors du stage (5 points)
- Analyse : intérêt de la mission pour la formation personnelle et professionnelle de l'étudiant.e (5 points)
- Note de la tutrice/ du tuteur de l'établissement d'accueil (5 points). La fiche d'évaluation sera adressée directement à la référent-e/ au référent universitaire.

Le travail doit être original et ne pas consister en un copier-coller des documents de communication de l'institution ou de l'entreprise.

Pour les stages dans l'éducation nationale :

- Présentation des caractéristiques de l'établissement, des niveaux et des classes observés pendant le stage (5 points)
- Présentation d'une séquence observée (série de séances articulées entre elles), de la progression dans laquelle elle s'inscrit (programmes des collèges et des lycées) (5 points).
- Analyse : place et rôle de l'enseignant.e, sa pédagogie et sa conduite de la classe, question de l'autorité et du climat de la classe, comportement des élèves, interactions diverses (5 points).
- Articulation de l'expérience observée avec les savoirs disciplinaires enseignés à l'Université (quels liens ?) ; intérêt du stage pour sa formation et pour son orientation professionnelle (5 points).

Pour ce type de stage, le questionnaire d'évaluation par le tuteur n'est pas utilisé.

L'étudiant.e doit trouver son stage par elle/lui-même puis le faire valider par sa/son référent.e universitaire. La recherche du stage se fait dès le premier semestre.

**FICHE D’EVALUATION DE LA /DU STAGIAIRE
PAR L’ÉTABLISSEMENT D’ACCUEIL (hors Éducation Nationale)**

NOM.....Prénom.....
 Adresse.....
 Code postal..... Ville.....
 N° Téléphone permanent.....
 Adresse e-mail.....
 Etablissement d’accueil.....Secteur
 d’activité.....
 Tutrice/Tuteur établissement d’accueil :

Aux affirmations ci-dessous pertinentes par rapport au stage, vous répondez que vous êtes :	très satisfait	satisfait	peu satisfait	insatisfait	non pertinent
---	----------------	-----------	---------------	-------------	---------------

EVALUATION DE LA PERFORMANCE DE LA/DU STAGIAIRE						
1	La/le stagiaire s’est intégré-e rapidement à son équipe de travail (disponibilité, bonne volonté...).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	La/le stagiaire a su utiliser rapidement les moyens mis à disposition.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3	La/le stagiaire a rempli avec succès les missions qui lui étaient confiées.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4	La/le stagiaire a su gérer les urgences	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5	La/le stagiaire a assumé les responsabilités qui lui ont été confiées.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6	La/le stagiaire a su prendre des initiatives.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7	La/le stagiaire a été une force de proposition.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8	La/le stagiaire a su trouver dans l’établissement d’accueil les informations dont il avait besoin pour progresser.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

EVALUATION DE LA COMPÉTENCE DE LA/DU STAGIAIRE						
9	Les connaissances et compétences techniques de la/du stagiaire étaient suffisantes pour les tâches que vous souhaitez lui confier.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10	La/le stagiaire a été performant-e dans l’utilisation d’une ou plusieurs langues étrangères.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Aux affirmations ci-dessous pertinentes par rapport au stage, vous répondez que vous êtes :	Très satisfait	satisfait	Peu satisfait	insatisfait	Non pertinent
---	----------------	-----------	---------------	-------------	---------------

EVALUATION DU COMPORTEMENT DE LA/DU STAGIAIRE						
11	La/le stagiaire a respecté les contraintes du service (horaires, code vestimentaire, règlement intérieur...).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12	La/le stagiaire a su communiquer avec les autres membres du service.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
13	La/le stagiaire a su communiquer avec la hiérarchie de l’établissement d’accueil.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
14	La/le stagiaire a démontré sa volonté et sa capacité à appréhender les contraintes spécifiques liées à l’environnement de l’établissement d’accueil.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Observations :

Note sur 5 : / 5

↪ Seriez-vous prêt à reprendre un-e stagiaire ? OUI NON

Date :
 Nom et signature de la tutrice/ du tuteur établissement d’accueil
 Cachet de l’établissement d’accueil :

MASTER HUMANITÉS NUMÉRIQUES



Dès la rentrée 2020, les étudiants en master de Lettres (Lettres modernes ou Métiers des institutions culturelles) auront la possibilité de préparer en double diplôme, le master Humanités numériques de l'Université de Lyon. La formation est proposée conjointement par l'université Lumière Lyon 2, l'Enssib, l'université Jean Moulin Lyon 3 et l'ENS de Lyon en partenariat avec la Faculté Arts, Lettres, Langues de l'UJM.

Les Humanités numériques, en plein essor dans les domaines des sciences humaines et sociales, des arts et des lettres, exigent des compétences particulières et l'acquisition de méthodes et d'une culture numérique lesquelles seront à même de diversifier les débouchés professionnels des étudiants.

L'objectif de la mention de master Humanités Numériques est de préparer aux fonctions de niveau cadre qui nécessitent de comprendre de manière technique et critique les données et les documents numériques, les outils qui les produisent, leurs représentations, leurs analyses et leurs usages. Il s'agit d'articuler les problématiques et les méthodes des SHS, de la statistique et de l'informatique, pour élaborer, analyser, interpréter socialement et techniquement des corpus numériques.

À l'issue de cette double formation, les étudiants seront ainsi en mesure de maîtriser différents types de données, de constituer, structurer, exploiter, valoriser un corpus numérique. Il s'agit également de mieux comprendre les enjeux scientifiques, juridiques et sociaux des Humanités numériques et leurs modalités d'application dans le domaine des lettres et de la culture. Les étudiants seront formés à la conduite d'un projet numérique, articulé avec leur master disciplinaire, par la réalisation conjointe d'un stage de 4 à 6 mois (en France ou international) en deuxième année et d'un mémoire.

L'organisation du master (emploi du temps, modes d'évaluation) a été pensée pour permettre de suivre les deux formations, en Lettres et en Humanités numériques. Les cours du master Humanités numériques ont lieu le lundi, le plus souvent à l'ENSSIB.

Débouchés : métiers liés à la production et à la valorisation des données en particulier dans le domaine de la culture, de la médiation de l'information, de l'exploitation de corpus ; chef de projet numérique, ingénieur de recherche... dans les secteurs publics et privés. La poursuite en doctorat est possible.

Pour candidater : il convient de réaliser **une double candidature** via l'application e-candidat à partir du 5 avril

- en master Lettres à l'UJM
- en master Humanités Numériques à Lyon 2 ou à Lyon 3

Plus d'informations :

Voir la présentation du master Humanités numériques : <https://www.univ-lyon2.fr/master-1-humanites-numeriques-1#presentation>

Voir les maquettes du double diplôme de master Lettres et Humanités numériques à l'UJM : <https://fac-all.univ-st-etienne.fr/fr/departements/lettres.html>

Contact : Sabine Loudcher, responsable du master, sabine.loudcher@univ-lyon2.fr
Pour l'UJM : Delphine Reguig, delphine.reguig@univ-st-etienne.fr

MENTION MEEF SECOND DEGRÉ

Parcours Lettres option Lettres modernes

Responsable : Pierre Manen, pierre.manen@univ-st-etienne.fr

Le master MEEF (Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation) permet de préparer les concours de l'enseignement du second degré (CAPES). C'est un master professionnel organisé en deux années qui combine des enseignements théoriques, des cours centrés sur la pratique professionnelle et une expérience de terrain. L'objectif est d'apprendre à enseigner une discipline au collège et au lycée. Il s'agit donc de maîtriser des savoirs et des savoir-faire liés à un champ disciplinaire, de développer des capacités à les transmettre et à les faire évoluer tout au long de la carrière. La formation vise également à dispenser une culture professionnelle commune à l'exercice des différents métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation.

Conditions d'admission

- Être titulaire d'une licence de Lettres pour le M1.
- Des étudiant.e.s d'autres spécialités peuvent être admis sur dossier.
- Être titulaire d'un M1 MEEF pour le M2 (ou titre équivalent).

Débouchés

- Enseignement du second degré (en tant que certifié-e ou agrégé-e)

Pour les non-titulaires du concours :

- Enseignant-e comme vacataire ou contractuel-le.
- Formateur/formatrice dans les organismes de formation comme les Chambres consulaires (Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre des Métiers et de l'Artisanat), les Maisons familiales rurales.
- Formateur/formatrice dans des Établissements publics de formation professionnelle (GRETA, Groupe d'Établissements publics locaux d'enseignement ; CNAM, Conservatoire National des Arts et Métiers ; AFPA, Association pour la Formation Professionnelle des Adultes).
- Enseignant-e à l'étranger : l'AEFE, Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger ; la mission laïque française, les alliances françaises.
- Enseignant-e à l'armée (surtout les langues).
- Autres possibilités :
 - Les associations, les organismes publics ou privés de cours de soutien scolaire ou de mise à niveau, en français, langues...
 - Les fonctions d'encadrement des jeunes publics : accompagnement, suivi éducatif, insertion sociale et professionnelle.
 - Conception, coordination et conduite d'activités éducatives et pédagogiques.
 - Expertise du public enfant/adolescent.

Le concours du CAPES se passe désormais en M2.

Pendant cette année universitaire cohabitent le nouveau M1 MEEF et les anciens M2A et M2B.

Année 2 pour les admis au concours : préparation du master 2 et stage en responsabilité en alternance (mi-temps rémunéré temps plein, avec le statut de fonctionnaire stagiaire)

Année 2 pour les non-admis au concours : préparation du master 2 et du concours du CAPES (avec stage ou contrat d'enseignement de 6 h.).

Les principes, objectifs et cadres proposés par l'arrêté du 24 juillet 2020 modifiant l'arrêté du 27 août 2013 fixant le cadre national des formations dispensées au sein des masters « métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation » et l'approche par compétences comme cadre de fonctionnement amènent à proposer une organisation du master permettant aux étudiants de percevoir clairement le projet de formation, de faire le lien entre le parcours de formation, les expériences professionnalisantes et les objectifs-métiers, d'opérer des transformations conceptuelles et professionnelles dans un cadre aussi explicite que possible.

Le parcours de formation est organisé autour de blocs de compétences et de temps de formation qui prendront en charge l'intégration, la mobilisation et l'agencement des ressources dans des situations complexes adaptées. Pour cela des « **Unités d'Enseignement, d'intégration des ressources en situation (UE IRS)** » sont identifiées. Ces UE IRS proposent des activités qui permettent à l'étudiant d'exercer des compétences en mobilisant ses ressources dans des situations complexes, simulant le contexte d'une situation de travail. Les situations à la base de ces activités en UE IRS et qui pourront être utilisées en phase d'évaluation sont nommées **Situation Intégrative Professionnelle (SIP)**. Dans le cadre des MEEF, ces SIP peuvent être évaluées suivant des modalités diverses en lien avec les blocs de compétences dans lesquels elles s'inscrivent. Les UE où seront travaillées les ressources (et en particulier les savoirs) des futurs enseignants sont nommées **UE de structuration des ressources (UE SR)**.

Quatre blocs de compétences :

- B1 : L'enseignant, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale
- B2 : L'enseignant concepteur de son enseignement, anticipant les apprentissages de chaque élève
- B3 : L'enseignant efficace dans la mise en œuvre de son enseignement, pour faire apprendre chaque élève
- B4 : L'enseignant, praticien réflexif acteur de son développement professionnel.

Les blocs 1 et 3 se préparent essentiellement à l'INSPE, les blocs 2 et 4 à l'Université.

Domaines	Compétences associées
Inscription de son action dans le cadre institutionnel	<ul style="list-style-type: none"> • faire partager les valeurs de la République (CC1*) • inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école (CC2*) • agir en éducateur responsable et selon les principes éthiques (CC6*)
Inscription de son action dans son environnement	<ul style="list-style-type: none"> • coopérer au sein d'une équipe (CC10*) • contribuer à l'action de la communauté éducative (CC11*) • coopérer avec les parents d'élèves (CC12*) • coopérer avec les partenaires de l'école (CC13*)
Maîtrise des contenus disciplinaires et de leur didactique	<ul style="list-style-type: none"> • maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique (P1*) : <ul style="list-style-type: none"> • maîtrise de l'analyse de la langue française • connaissances approfondies en littérature française • maîtrise des enjeux épistémologiques • maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement (P2*)
Conception et mise en oeuvre de son enseignement	<ul style="list-style-type: none"> • construire, mettre en oeuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves (P3*) • organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves (P4*) • évaluer les progrès et les acquisitions des élèves (P5*) • connaître les élèves et les processus d'apprentissage (CC3*) • prendre en compte la diversité des élèves (CC4*) • accompagner les élèves dans leur parcours de formation (CC5*)
Conception et mise en oeuvre de son enseignement	<ul style="list-style-type: none"> • construire, mettre en oeuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves (P3*) • organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves (P4*) • évaluer les progrès et les acquisitions des élèves (P5*) • connaître les élèves et les processus d'apprentissage (CC3*) • prendre en compte la diversité des élèves (CC4*) • accompagner les élèves dans leur parcours de formation (CC5*)
Analyse et adaptation de sa pratique professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> • s'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel (CC14*) • conduire un travail de réflexion sur une question professionnelle en relation avec la recherche
Compétences transversales	<p>Communication</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maîtriser la langue française à des fins de communication (CC7*) - Rédiger des rapports, des synthèses, des fiches de lecture... - Exposer, prendre la parole en public - Argumenter, défendre un point de vue • Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier (CC8*) <p>Traitement de l'information</p> <ul style="list-style-type: none"> • Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier (CC9*) • Rechercher et sélectionner de l'information ou des ressources (Internet, BDD, centre de documentation, etc.) en fonction de l'usage

* La formation prend appui sur le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation dont la liste est établie par l'arrêté du 1er juillet 2013, en particulier les compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation et les compétences communes à tous les professeurs.

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000027721614/>

Organisation pratique :

En première année de master, deux profils d'étudiants sont présents : M1 ou M1 AED prépro.

En deuxième année de master, trois profils d'étudiants sont présents : M2 contractuels (M2C), M2 SOPA ou M2 AED prépro.

Profil	Durée de stage
M1	6 semaines = 24 j avec stage filé 1 jour + 2 stages massés
M1 AED prépro	Toute l'année à raison de 6 h. sur 2 jours par semaine
M2 C	33% = 6h pour les professeurs Toute l'année à raison de 6 h sur 2 jours par semaine
M2 SOPA	12 semaines avec stage filé de 4 demi-journées par semaine et 1 stage massé de 2 semaines
M2 AED prépro	En attente

Master 1 :

INSPE lundi matin (toute la journée à partir de la Toussaint) et vendredi
Stage filé le vendredi du 21 novembre 2022 au 24 mars 2023 sur 14 semaines.
2 Stages massés : du 9 au 13 janvier 2023 et du 24 avril au 5 mai 2023.

Master 2 :

M2 : lundi et vendredi en établissement, mercredi à l'INSPE, mardi et jeudi à l'UJM.

M2 SOPA

Stage 1 : stage filé 2 jours par semaine du 7 novembre 2022 au 17 mars 2023 et du 09 mai au 23 juin 2023

Stage 2 : stage massé du 24 avril au 5 mai 2023

Programme d'œuvres pour la première épreuve écrite de la session 2024

- *Fabliaux du Moyen Âge*, édition bilingue de Jean Dufournet, Paris, Flammarion, GF, 2014.
- Jean de Léry, *Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil*, édition de Frank Lestringant, Paris, Le Livre de Poche, «Les Classiques de Poche», 1994
- Jean de La Bruyère, *Les Caractères*, Livres V à XI, de « De la Société et de la Conversation » à « De l'Homme », inclus, édition d'Emmanuel Bury, Paris, Le Livre de Poche, « Les Classiques de Poche », 1995.
- Marivaux, *L'Île des esclaves*, dans le volume *Le Prince travesti, L'Île des esclaves, Le Triomphe de l'amour*, édition Jean Goldzink, Paris, GF, 1989.
- Charles Baudelaire, *Les Fleurs du Mal*, édition de John E. Jackson, Paris, Le Livre de Poche, « Les Classiques de Poche », 2011.
- Jean-Luc Lagarce, *Juste la fin du monde*, édition Les Solitaires Intempestifs, Paris, « Classiques contemporains », 2007.

Pour la session 2025, seront maintenues les œuvres suivantes :

- *Fabliaux du Moyen Âge*, édition bilingue de Jean Dufournet, Paris, Flammarion, GF, 2014.
- Jean de Léry, *Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil*, édition de Frank Lestringant, Paris, Le Livre de Poche, « Les Classiques de Poche », 1994.
- Jean de La Bruyère, *Les Caractères*, Livres V à XI, de « De la Société et de la Conversation » à « De l'Homme » inclus, édition d'Emmanuel Bury, Paris, Le Livre de Poche, « Les Classiques de Poche », 1995.
- Jean-Luc Lagarce, *Juste la fin du monde*, édition Les Solitaires Intempestifs, Paris, « Classiques contemporains », 2007.

Les œuvres du XVIII^e siècle et du XIX^e siècle seront renouvelées.

MASTER MEEF Parcours Lettres modernes

Année 1

La formation est annualisée et la répartition des cours par semestre est indicative.

Les UE se compensent à l'intérieur des blocs.

Les blocs ne se compensent pas entre eux. Il faut donc avoir au minimum 10/20 à chaque bloc.

Bloc 1 L'enseignant, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale		CM	TD	Modalités d'évaluation session 1	Dispense d'assiduité	Seconde chance	Ects 12
SR1 Contextes : système éducatif	s.1 L'enseignant dans l'établissement	6	8	Portfolio	Portfolio		3
	s. 2 Culture numérique pour l'exercice du métier		10	Portfolio	Portfolio		
SR2 Connaissance du métier	s. 1 Le parcours de l'élève I	2	6	Portfolio	Portfolio		3
	s.2 Le parcours de l'élève II	2	6	Portfolio	Portfolio		
IRS Exercice du métier : mise en pratique	s. 1 Observation des gestes professionnels		15	Portfolio	Portfolio		6
	s. 2 Acquisition des gestes professionnels		15	Portfolio	Portfolio		
	s.1 et s. 2 Corps et voix		10	Portfolio	Portfolio		

SIP : Portfolio :

Différents extraits d'un portfolio constitué par tous les enseignements des différentes UE en lien avec les semaines de stage.

Ces extraits seront retravaillés et produits en fonction de critères précisés au moins 2 mois à l'avance et leur rendu sera échelonné au fur et à mesure de l'année.

5 extraits du portfolio = 5 notes sur l'année, les 3 meilleures seront retenues (une par UE). Pas de rattrapage.

Bloc 2 L'enseignant, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale		CM	TD	Modalités d'évaluation session 1	Dispense d'assiduité	Seconde chance	Ects 24
SR1 Littérature française	s. 1 Problématiques littéraires appliquées au programme Histoire littéraire	12	12	Terminal écrit (dissertation) 4 h.	Écrit 4 h	Écrit 4 h	6
	Théorie et critique littéraires (cours M Lettres)	12	6	Exercice 2 h	Écrit 2 h	Oral	
	s. 2 Textes au programme 1, 2, 3	18	18	Oral en cours de semestre	Oral	Oral	
SR2 Langue française	s. 1 Histoire de la langue	6	6	Exercices en cours de semestre	Écrit 1 h 30	Écrit 1 h 30	12
	Grammaire	6	6		Écrit 1 h 30	Écrit 1 h 30	
	Français moderne	6	6		Écrit 1 h 30	Écrit 1 h 30	
	Stylistique	6	6	Exercices en cours de semestre	Écrit 1 h 30	Écrit 1 h 30	
	s. 2 Histoire de la langue	6	6		Écrit 1 h 30	Écrit 1 h 30	
	Grammaire	6	6		Écrit 1 h 30	Écrit 1 h 30	
Français moderne	6	6	Écrit 1 h 30	Écrit 1 h 30			
Stylistique	6	6	Écrit 1 h 30	Écrit 1 h 30			
IRS Maîtrise de l'écrit et de l'oral	s. 1 Méthodologie de l'écrit à partir de problématiques littéraires générales	12	6	1 exercice en cours de semestre 1 Terminal (dissertation) 4 h.	Écrit 4 h.	Écrit 4 h.	6
	s. 1 Méthodologie de l'oral	6	12	Un oral ou un écrit en cours de semestre	Oral	Oral	
	s. 2 Méthodologie oral et écrit sur œuvres 1, 2, 3	12	12	Exercices en cours de semestre Terminal (dissertation) 6 h	Écrit 6 h	Écrit 6 h.	
SIP : Concours blancs en littérature (épreuve écrite 1) et en langue (épreuve écrite 2)							

Bloc 3 L'enseignant efficace dans la mise en œuvre de son enseignement pour faire apprendre chaque élève		CM	TD	Modalités d'évaluation session 1	Dispense d'assiduité	Seconde chance	Ects 12
SR1 Didactique de la langue	s.1 Didactique de la langue		21	Exercices en cours de semestre	Écrit 2 h	Écrit 2 h	2
	s. 2 Savoirs grammaticaux pour l'enseignement secondaire (UJM)	12	12	Exercices en cours de semestre	Écrit 2 h	Écrit 2 h.	
SR2 Didactique de la littérature	s. 2 Didactique de la littérature		21	Exercices en cours de semestre	Écrit 2 h	Écrit 2 h	2
IRS Connaiss ance et mise en pratique des program- mes	s. 1 Approche des programmes par cycles et par compétences		22	Exercices en cours de semestre	Écrit 2 h	Écrit 2 h	2
	s. 2 Élaboration de séquences		22	Exercices en cours de semestre	Écrit 2 h	Écrit 2 h	2
	Stage			Rapport			4
SIP : Stage et conception d'une séquence à partir de deux documents littéraires et d'une question de langue imposée							

Le stage est obligatoire pour les étudiant.e.s inscrits en régime bloqué sauf s'ils/elles disposent d'un contrat avec le Rectorat et d'une équivalence accordée.

Bloc 4 L'enseignant, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel		CM	TD	Modalités d'évaluation session 1	Dispense d'assiduité	Seconde chance	Ects 12
SR1 Pratique d'une langue vivante	s. 2 Langue vivante (master Lettres)		18	Travaux en cours de semestre	un écrit 1 h	un écrit 1 h	2
SR2 Développ ement des ressource s liées à la productio n d'un mémoire	s. 1 Séminaire de recherche en Lettres (master Lettres)	12	12	Travail de recherche à rendre en fin de semestre	Écrit à rendre en fin de semestre	Oral	5
IRS Gestion et accompa gnement du projet de recherch e	s. 1 et s. 2 Méthodologi e de la recherche en littérature et accompagne ment du mémoire		14 dont 8 au s. 1 avec maste r Lettre s	Étape du mémoire (bibliograp hie, problématiq ue, plan détaillé, chapitre rédigé...)			5
	s. 2 Séminaire de recherche en Lettres (master Lettres <u>sauf</u> <u>séminaire</u> transversal)	12	12	Travail de recherche à rendre en fin de semestre	Écrit à rendre en fin de semestre	Oral	
SIP : Travail intermédiaire sur le mémoire en lien avec les compétences numériques et la LVE							

Programmes M1 MEEF

Cours mutualisés avec M1 Lettres modernes

Bloc 2 L'enseignant concepteur de son enseignement, anticipant les apprentissages de chaque élève

Semestre 1 :

Histoire littéraire I,

Le cours est destiné à établir le contexte historique et littéraire de trois œuvres au programme du CAPES qui seront étudiées au semestre 2. [4 CM 4 TD pour chaque auteur]

Grammaire du français moderne, Aude Laferrière

L'objectif de ce cours est de préparer à la partie « Grammaire » de l'épreuve écrite n°2 du CAPES/ CAFEP de Lettres, « Épreuve écrite disciplinaire appliquée ».

Pour ce faire, seront proposés des sujets-types sur des textes littéraires (tous genres, du XVI^e siècle au XXI^e siècle).

Bibliographie indicative :

GRIFFET Anne (coord.), *CAPES de lettres. Méthodologie, épreuves écrites et orales*, Paris, Ellipses, 2019.

MAINGUENEAU Dominique, *Précis de grammaire pour les concours*, Paris, Armand Colin, 2012.

NARJOUX Cécile, *Le Grevisse de l'étudiant. Grammaire graduelle du français*, 2^{ème} édition, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, 2021.

NARJOUX Cécile et LAFERRIERE Aude, *Le Grevisse de l'étudiant. Exercices de Grammaire*, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, 2022.

RIEGEL Martin, PELLAT Jean-Christophe, RIOUL René, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF, 2009 (4^{ème} édition).

Stylistique, Aude Laferrière

L'objectif de ce cours est de préparer à l'épreuve écrite n°2 du CAPES/CAFEP de Lettres, « Épreuve écrite disciplinaire appliquée ».

Des études stylistiques, sur le modèle de sujets-types, seront proposées, sur des textes littéraires d'époques et de genres variés. Ces études méthodiques du style littéraire mobiliseront des notions issues de différents domaines d'analyse : linguistique, poétique, rhétorique.

Bibliographie

Calas Frédéric, *Leçons de stylistique*, Paris, Armand Colin, 2015.

Fromilhague Catherine et Sancier-Chateau Anne, *Introduction à l'analyse stylistique*, Paris, Bordas, 1991.

Herschberg-Pierrot Anne, *Stylistique de la prose*, Paris, Belin, 2003.

Morel Mary-Annick, Petiot Geneviève, Eluerd Roland, *La stylistique aux concours*, Paris, Honoré Champion, 2000.

Narjoux Cécile, Bertrand Olivier, Gautier Antoine, Susini Laurent, *L'épreuve de langue française au CAPES de Lettres Modernes* (Histoire de la langue, Français moderne et contemporain, Stylistique), Paris, Ellipses, 2011.

Histoire de la langue française, Pierre Manen

Ce cours, organisé de façon à compléter la préparation des étudiants du Master MEEF aux concours du CAPES / CAFEP, doit aussi permettre aux étudiants du Master lettres une étude de l'histoire de la langue française : l'histoire interne du français – appréhendée lors des cours de Langue médiévale (L2) et d'Histoire de la langue (L3) – sera menée jusqu'à la période contemporaine.

Bibliographie indicative :

- G. JOLY, *Précis de phonétique historique du français*, A. Colin, 1995. G. ZINK, *Phonétique historique du français*, P.U.F., 3e éd. 1991.
- G. JOLY, *Précis d'ancien français*, Paris, Armand Colin, 1998.
- G. RAYNAUD de LAGE, *Introduction à l'ancien français*, S.E.D.E.S, nouvelle éd. par G. Hasenohr, 1990, 2e éd. 1993.
- R. GUILLOT, *L'Épreuve d'ancien français aux concours. Fiches de vocabulaire*, Paris, Champion, 2008.
- N. FOURNIER, *La Grammaire du français classique*, Belin sup., « Lettres », 2002.

Semestres 1 et 2 Bloc 4 : L'enseignant, praticien réflexif acteur de son développement professionnel

Voir les séminaires de recherche du bloc 2 Master Lettres.

Cours spécifiques master MEEF

Bloc 1 : L'enseignant, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale

UE SR1

Contexte : système éducatif

s. 1 : L'enseignant dans l'établissement

6 CM 8 TD (CM pour tous et 2 groupes de TD/4 disciplines)

Présentation du fonctionnement de l'établissement : les divers acteurs, les divers conseils. Droits et devoirs de l'enseignant, éthique du métier, la laïcité, le climat scolaire.

s. 2 Culture numérique pour l'exercice du métier

10 TD (2 groupes/4 disciplines)

Certification PIX, Éducation aux médias et à l'information.

UE SR2

Connaissance du métier

s. 1 : Le parcours de l'élève 1

2 CM 6 TD (CM pour tous et 2 groupes de TD/4 disciplines)

Parcours et progressivité des apprentissages. L'orientation. La relation avec les familles.

s. 2 : Le parcours de l'élève 2

2 CM 6 TD (CM pour tous et 2 groupes de TD/4 disciplines)

Parcours et progressivité des apprentissages, L'égalité filles/garçons. La diversité.

UE IRS

Exercice du métier : mise en pratique

s. 1 : Observation des gestes professionnels

15 TD (2 groupes/4 disciplines)

Typologie des gestes professionnels. L'instauration de l'autorité. La relation enseignants/élèves. Les rituels, les sanctions. La construction de projets y compris interdisciplinaires au sein de TD mutualisés pour 2 disciplines en lien avec le stage.

s. 2 : Acquisition des gestes professionnels

15 TD (4 groupes : un par discipline)

Accompagnement disciplinaire de l'étudiant sur les 6 semaines de stage, analyse de situations professionnelles, construction d'une posture réflexive sur la pratique professionnelle en lien avec le sujet du mémoire.

s. 1 et s. 2 : Corps et voix

10 TD (2 groupes/4 disciplines)

Maîtriser son corps et sa voix en situation d'enseignement, communication verbale et non verbale.

Bloc 2 : L'enseignant concepteur de son enseignement, anticipant les apprentissages de chaque élève
--

SR1 Littérature française

s. 1

Voir cours du master Lettres : Théorie et critique littéraire

s. 2

Cours sur auteurs

Ce cours prépare à l'épreuve écrite n°1, épreuve disciplinaire (dissertation à partir d'un sujet portant sur un œuvre littéraire de langue française inscrite au programme).

Nouveaux textes au programme :

Auteur Moyen Âge, Thibaut Radomme

Fabliaux du Moyen Âge, édition bilingue de Jean Dufournet, Paris, Flammarion, GF, 2014.

Auteur XVII^e siècle, Bruno Roche

Jean de La Bruyère, *Les Caractères*, Livres V à XI, de « De la Société et de la Conversation » à « De l'Homme », inclus, édition d'Emmanuel Bury, Paris, Le Livre de Poche, « Les Classiques de Poche », 1995.

Textes maintenus pour la session 2024 :

Auteur XVI^e siècle, Lisa Pochmalicki

Jean de Léry, *Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil*, édition de Frank Lestringant, Paris, Le Livre de Poche, «Les Classiques de Poche», 1994.

Auteur XVIII^e siècle, Catherine Nicolas

Marivaux, *L'Île des esclaves*, dans le volume *Le Prince travesti, L'Île des esclaves, Le Triomphe de l'amour*, édition Jean Goldzink, Paris, GF, 1989.

Auteur XIX^e siècle, Jean-Marie Roulin

Charles Baudelaire, *Les Fleurs du Mal*, édition de John E. Jackson, Paris, Le Livre de Poche, « Les Classiques de Poche », 2011.

Auteur XX^e siècle, Frédéric Martin-Achard

Jean-Luc Lagarce, *Juste la fin du monde*, édition Les Solitaires Intempestifs, Paris, « Classiques contemporains», 2007.

SR2 Langue française

s. 1 Voir les cours mutualisés avec le master Lettres : Grammaire du français moderne, Stylistique, Histoire de la langue française.

s. 2 Grammaire du français moderne, Aude Laferrière

cf. S1, p. 42.

s. 2 Stylistique, Aude Laferrière

cf. S1, p. 42.

s. 2 Histoire de la langue française, Pierre Manen

Ce cours, organisé de façon à compléter la préparation des étudiants du Master MEEF aux concours du CAPES / CAFEP, doit aussi permettre aux étudiants du Master lettres une étude de l'histoire de la langue française qui sera abordée d'un point de vue externe.

Bibliographie indicative :

N. CATACH, *Histoire de l'orthographe française*, éd. posthume, réalisée par Renée Honvault, avec la collaboration de Irène Rosier-Catach, Paris, Honoré Champion, 2001.

J. CHAURAND dir., *Nouvelle histoire de la langue française*, Paris, Seuil, 1999.

J. CHAURAND,

- *Histoire de la langue française*, Paris, PUF, « Que sais-je », 1969.

- « La "qualité de la langue" au moyen âge », *La qualité de la langue, le cas du français*, textes réunis par J-M. Eloy, Paris, Champion, 1995, pp. 25-35.

M. HUCHON, *Histoire de la langue française*, Le Livre de Poche, 2002.

Ch. MARCHELLO-NIZIA, *La langue française aux XIV^e et XV^e siècles*, Paris, Nathan université, « Fac linguistique », 1997.

J. PICOCHÉ et Ch. MARCHELLO-NIZIA, *Histoire de la langue française*, Paris, Nathan, 5^e édition revue et corrigée, 1998.

IRS Maîtrise de l'écrit et de l'oral

s. 1 Méthodologie de l'écrit -

Ce cours préparera à l'épreuve de dissertation sur œuvre ainsi qu'à l'épreuve disciplinaire appliquée du Capes de Lettres, en se concentrant sur les questions de méthodologie (analyse du sujet, construction du plan, etc.) et les techniques rédactionnelles, tout en proposant un approfondissement des connaissances concernant les questions et problématiques littéraires les plus fondamentales (notamment autour et à partir des œuvres au programme).

s. 1 Méthodologie de l'oral –

Ce cours prépare à la « Leçon » - première épreuve orale d'admission du Capes de Lettres. Il a pour objectif de renforcer et d'approfondir la maîtrise des outils méthodologiques et théoriques indispensables à l'analyse des textes et des documents, notamment iconographiques, qui y sont associés. Nous étudierons une sélection de textes du xvi^e au xxi^e siècle, représentatifs de tous les genres : poésie, roman, théâtre, prose d'idées et autobiographie.

s. 2 Méthodologie de l'écrit et de l'oral sur œuvres au programme –

En synergie avec le cours sur les œuvres au programme, ce cours se concentre sur les aspects méthodologiques de la première épreuve écrite d'admissibilité. Il s'agira en particulier d'approfondir des questions critiques ou théoriques spécifiques (oral) et de travailler sur des sujets de dissertation (écrit) portant sur ces œuvres.

Bloc 3 : L'enseignant efficace dans la mise en œuvre de son enseignement, pour faire apprendre chaque élève
--

UE SR1 :

Didactique de la langue

s. 1 Didactique de la langue, Mme Garrel

Démarches, outils et dispositifs d'enseignement de la langue française au collège et au lycée.

Le cours présente les enjeux et les modalités de l'étude de la langue au collège et au lycée, en lien avec l'apprentissage continué de la lecture, de l'écriture, et du langage oral. Il vise une première appropriation des progressions et des activités prescrites par les programmes, en lien avec les acquis de la recherche en didactique de la grammaire, de l'orthographe et du lexique.

s. 2 Savoirs grammaticaux pour l'enseignement secondaire (UJM)

Ce cours propose de réfléchir à la manière de mobiliser les connaissances grammaticales des élèves au service de leur analyse des textes littéraires. Pour ce faire, ce sont des textes de genres et de périodes variés qui seront étudiés à partir des « outils de la langue », pour élaborer des séances destinées à des classes de collège et de lycée.

UE SR2

Didactique de la littérature

s. 2 Didactique de la littérature M. Pontvianne

Démarches, outils et dispositifs d'enseignement de la littérature au collège et au lycée

Le cours fonde une réflexion sur les enjeux de la littérature comme objet d'enseignement, à la lumière de la recherche en didactique de la lecture et de l'écriture (obstacles, contraintes, progressions, leviers). Il met en perspective des connaissances générales sur les genres littéraires et un panorama des dispositifs d'enseignement prescrits et recommandés, avec une réflexion sur leurs conditions de pertinence. La contribution de l'enseignement littéraire à l'histoire des arts est également abordée, conformément aux programmes.

UE IRS

Connaissance et mise en pratique des programmes

s. 1 Approche des programmes par cycles et par compétences M. Hugonnet, M. Pontvianne

Connaissance des programmes articulée à l'analyse de documents d'enseignants

s. 2 Élaboration de séquences M. Hugonnet, M. Pontvianne

Élaboration de séquences de collège et de lycée à partir de documents fournis, didactique de l'écrit et de l'oral et évaluation

Bloc 4 : L'enseignant, praticien réflexif acteur de son développement professionnel
--

UE SR1 Pratique d'une langue vivante

Voir cours mutualisés. Le cours n'est obligatoire qu'au second semestre, mais il est conseillé de le suivre dès le premier.

UE SR2 Développement des ressources liées à la production d'un mémoire

Séminaire de recherche au semestre 1 (cf. Master Lettres)

IRS Gestion et accompagnement du projet de recherche

Méthodologie de la recherche en littérature et accompagnement du mémoire au s. 1 et au s. 2

Séminaire de recherche au semestre 2 (cf. Master Lettres)

Master M2 MEEF Lettres

L'enseignement est annualisé et la répartition des cours par semestre est indicative.

Les UE se compensent à l'intérieur des blocs.

Les blocs ne se compensent pas entre eux.

Bloc 1 L'enseignant, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale		C M	TD	Modalités d'évaluation session 1	Dispense d'assiduité	Seconde chance	Ects 12
SR1 Contextes : système éducatif	s.3-4 L'enseignant dans l'établissement	6	8 (2 gr.)	Portfolio	Portfolio		3
	s. 3 Culture numérique pour l'exercice du métier		6 (2 gr.)	Portfolio	Portfolio		
SR2 Connaissance du métier	s. 3 L'élève dans l'établissement I	2	6 (2 gr.)	Portfolio	Portfolio		3
	s. 4 L'élève dans l'établissement II	2	6 (2 gr.)	Portfolio	Portfolio		
IRS Exercice du métier : mise en pratique	s. 4 Préparation à l'épreuve orale 2		4 12 (4 gr.)	Portfolio	Portfolio		6
	s.3-4 Analyse de pratiques		10 (2 gr.)	Portfolio	Portfolio		
	s. 3-4 Acquisition des gestes professionnels		10 (4 gr.)	Portfolio	Portfolio		
	s.3-4 Corps et voix		8 (2 gr.)	Portfolio	Portfolio		

SIP : Portfolio :

Différents extraits d'un portfolio constitué par tous les enseignements des différentes UE en lien avec les semaines de stage.

Ces extraits seront retravaillés et produits en fonction de critères précisés au moins 2 mois à l'avance et leur rendu sera échelonné au fur et à mesure de l'année.

5 extraits du portfolio = 5 notes sur l'année, les 3 meilleures seront retenues (une par UE). Pas de rattrapage.

Bloc 2 L'enseignant, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale		CM	TD	Modalités d'évaluation session 1	Dispense d'assiduité	Seconde chance	Ects 12
SR1 Littérature française	s. 3 Textes au programme 4, 5, 6	14	12	Évalué en IRS			
SR2 Langue française	s. 3 Grammaire Français moderne et stylistique	6	6	Exercices en cours de semestre	Écrit 2 h 30	Écrit 2 h 30	3
	s. 4 Grammaire Français moderne et stylistique	6	6	Exercices en cours de semestre	Écrit 2 h 30	Écrit 2 h 30	
IRS Perfectionnement des méthodologies de l'écrit	s. 3 Méthodologie écrite sur textes 4, 5, 6	15	15	Dissertation 6 h	Écrit 6 h	Écrit 6 h.	5
Stage							4
SIP : Concours blancs en littérature (épreuve écrite 1) et en langue (épreuve écrite 2)							

Bloc 3 L'enseignant efficace dans la mise en œuvre de son enseignement pour faire apprendre chaque élève		C M	TD	Modalités d'évaluation session 1	Dispense d'assiduité	Seconde chance	Ects 24
SR1 Conception de séquences	s.3 Savoirs littéraires pour l'enseignement secondaire (UJM)	12	12	Exercices en cours de semestre	Écrit 2 h	Écrit 2 h	2
	s. 3-4 Concevoir son enseignement par séquences		10	Exercices en cours de semestre	Écrit 2 h	Écrit 2 h	
SR2 Didactique de l'image	s. 3-4 Didactique de l'image, histoire des arts et partenariat culturel. + Pédagogie du projet		18	Exercices en cours de semestre	Écrit 2 h	Écrit 2 h	2
IRS Concevoir une séquence d'enseigne ment pour la classe et le concours	s. 3 Les principes d'organisation d'une séance		10	Exercices en cours de semestre	Écrit 2 h	Écrit 2 h	8
	s. 4 Élaboration d'une séance en Lettres modernes Préparation épreuve orale 1 Stage		18	Exercices en cours de semestre	Écrit 2 h	Écrit 2 h	
SIP : Stage et conception d'une séquence à partir de deux documents littéraires et d'une question de langue imposée				Rapport			12

Bloc 4 L'enseignant, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel		CM	TD	Modalités d'évaluation session 1	Dispense d'assiduité	Seconde chance	Ects 12
SR1 Pratique d'une langue vivante	s. 3 Langue vivante (master Lettres)		18	Travaux en cours de semestre	un écrit 1 h	un écrit 1 h	2
SR2 Structura tion de ressource s liées à la recherche	s. 4 Articulation recherche et enseignement en litt. française : le rapport texte et image (épreuve orale 1)	12	20 (col les)	Oral	Oral	Oral	1
IRS Mémoire et valorisati on des travaux de recherche	s. 3 Mémoire et soutenance			Rédaction du mémoire et soutenance			8
	s. 3 Accompagnement méthodologique du mémoire		6				
	s. 4 Valorisation du parcours de recherche (épreuve orale 2)		6				
	s. 3 Articulation recherche et enseignement en langue française		18	Travaux écrits en cours de semestre	Écrit 1 h 30	Écrit 1 h 30	1
SIP : Mémoire et soutenance							

Programmes M2 MEEF

Bloc 1 : L'enseignant, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale

UE SR1

Contexte : système éducatif

s. 3-4 : L'enseignant dans l'établissement

6 CM 8 TD (CM pour tous et 2 groupes de TD/4 disciplines)

Se former dans et par le collectif professionnel. Les établissements REP et REP +. Les partenaires de l'école. Le lien primaire/collège, collège/lycée.

s. 3 Culture numérique pour l'exercice du métier

6 TD (2 groupes/4 disciplines)

Certification PIX, Éducation aux médias et à l'information, niveau 2

UE SR2

Connaissance du métier

s. 3 : L'élève dans l'établissement 1

2 CM 6 TD (CM pour tous et 2 groupes de TD/4 disciplines)

La psychologie des adolescents, les conduites à risque. L'école inclusive : les élèves à besoin particulier, Dys et allophones, hauts potentiels... Le décrochage scolaire et la prévention de l'illettrisme.

s. 4 : Le parcours de l'élève 2

2 CM 6 TD (CM pour tous et 2 groupes de TD/4 disciplines)

Parcours et progressivité des apprentissages, L'égalité filles/garçons. La diversité des publics.

UE IRS

Exercice du métier : mise en pratique

s. 4 : Préparation de l'épreuve orale 2

4 TD x 2 gr. : Découverte des attendus de l'épreuve et des attentes des jurys

12 TD x 4 gr (un par discipline) : Entraînement à l'aide de situations type concours

s. 3-4 : Analyse de pratiques

10 TD (2 groupes/4 disciplines)

Accompagnement pluridisciplinaire de l'étudiant M2C ou M2S, analyse de situations professionnelles, construction d'une posture réflexive sur la pratique professionnelle, étude de cas proposées par les formateurs ou les étudiants

s. 3-4 : Acquisition des gestes professionnels

10 TD (4 groupes : un par discipline)

Accompagnement disciplinaire de l'étudiant M2C ou M2S, analyse de situations professionnelles, construction d'une posture réflexive sur la pratique professionnelle en lien avec le sujet du mémoire.

s. 3-4 : Corps et voix

8 TD (2 groupes/4 disciplines)

Gestion de la classe (niveau 2), en lien avec les conditions de stage, M2C ou M2S.

Bloc 2 : L'enseignant concepteur de son enseignement, anticipant les apprentissages de chaque élève
--

SR1 Littérature française

Semestre 3

Cours sur auteurs

Ce cours prépare à l'épreuve écrite n°1, épreuve disciplinaire (dissertation à partir d'un sujet portant sur un œuvre littéraire de langue française inscrite au programme)

Nouveaux textes au programme :

Auteur Moyen Âge

Fabliaux du Moyen Âge, édition bilingue de Jean Dufournet, Paris, Flammarion, GF, 2014.

Auteur XVII^e siècle

Jean de La Bruyère, *Les Caractères*, Livres V à XI, de « De la Société et de la Conversation » à « De l'Homme » inclus, édition d'Emmanuel Bury, Paris, Le Livre de Poche, « Les Classiques de Poche », 1995.

Textes maintenus pour la session 2024 (cours déjà donnés en 2023-24)

Auteur XVI^e siècle

Jean de Léry, *Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil*, édition de Frank Lestringant, Paris, Le Livre de Poche, «Les Classiques de Poche», 1994.

Auteur XVIII^e siècle

Marivaux, *L'Île des esclaves*, dans le volume *Le Prince travesti, L'Île des esclaves, Le Triomphe de l'amour*, édition Jean Goldzink, Paris, GF, 1989.

Auteur XIX^e siècle

Charles Baudelaire, *Les Fleurs du Mal*, édition de John E. Jackson, Paris, Le Livre de Poche, « Les Classiques de Poche », 2011.

Auteur XX^e siècle

Jean-Luc Lagarce, *Juste la fin du monde*, édition Les Solitaires Intempestifs, Paris, « Classiques contemporains», 2007.

SR2 Langue française

s. 3 Grammaire du français moderne et stylistique

s. 4 Grammaire du français moderne et stylistique, Aude Laferrière (cf. S1)

L'objectif de ce cours est de préparer à l'épreuve écrite n°2 du CAPES/ CAFEP de Lettres, « Épreuve écrite disciplinaire appliquée ».

Pour ce faire, seront proposés des sujets-types sur des textes littéraires (tous genres, du XVI^e siècle au XXI^e siècle). Le travail, formaté sur le modèle de l'épreuve, reposera sur différents types d'analyses : orthographiques, morphologiques, lexicologiques et morphosyntaxiques.

Bibliographie indicative :

CALAS Frédéric, ROSSI-GENSANE Nathalie, *Questions de grammaire pour les concours*, Paris, Ellipses, 2011.

GRIFFET Anne (coord.), *CAPES de lettres. Méthodologie, épreuves écrites et orales*, Paris, Ellipses, 2019.
LEHMANN Alise et MARTIN-BERTHET Françoise, *Introduction à la lexicologie. Sémantique et morphologie*, Paris, Nathan Université, 2000.
MAINGUENEAU Dominique, *Précis de grammaire pour les concours*, Paris, Armand Colin, 2012.
MERCIER-LECA Florence, *35 questions de grammaire française. Exercices et corrigés*, Paris, Armand Colin, coll. « Cursus », 2^{ème} édition, 2010.
NARJOUX Cécile, BERTRAND Olivier, GAUTIER Antoine, SUSINI Laurent, *L'épreuve de langue française au CAPES de Lettres Modernes (Histoire de la langue, Français moderne et contemporain, Stylistique)*, Paris, Ellipses, 2011.
RIEGEL Martin, PELLAT Jean-Christophe, RIOUL René, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF, 2009 (4^{ème} édition).

Des études stylistiques, sur le modèle de sujets-types, seront proposées, sur des textes littéraires d'époques et de genres variés. Ces études méthodiques du style littéraire mobiliseront des notions issues de différents domaines d'analyse : linguistique, poétique, rhétorique.

Bibliographie :

Calas Frédéric, *Leçons de stylistique*, Paris, Armand Colin, 2015.
Fromilhague Catherine et Sancier-Chateau Anne, *Introduction à l'analyse stylistique*, Paris, Bordas, 1991.
Herschberg-Pierrot Anne, *Stylistique de la prose*, Paris, Belin, 2003.
Morel Mary-Annick, Petiot Geneviève, Eluerd Roland, *La stylistique aux concours*, Paris, Honoré Champion, 2000.
Narjoux Cécile, Bertrand Olivier, Gautier Antoine, Susini Laurent, *L'épreuve de langue française au CAPES de Lettres Modernes (Histoire de la langue, Français moderne et contemporain, Stylistique)*, Paris, Ellipses, 2011.

IRS Perfectionnement des méthodologies de l'écrit

s. 3 Méthodologie de l'écrit et de l'oral sur œuvres au programme (cf. SR1)

En synergie avec le cours sur les œuvres au programme, ce cours se concentre sur les aspects méthodologiques de la première épreuve écrite d'admissibilité. Il s'agira en particulier d'approfondir des questions critiques ou théoriques spécifiques (oral) et de travailler sur des sujets de dissertation (écrit) portant sur ces œuvres.

Bloc 3 : L'enseignant efficace dans la mise en œuvre de son enseignement, pour faire apprendre chaque élève
--

SR1 Conception de séquences :

s. 3 Savoirs littéraires pour l'enseignement secondaire (24 h) - Mme Garrel et M. Hugonnet

Ce séminaire vise à répondre à la question « quel(s) savoir(s) pour quelle(s) séquence(s) ? » En nous appuyant sur les programmes de français des classes de collège et de lycée, nous verrons quelles sont les connaissances que le professeur doit mobiliser en amont pour rendre pertinents la progression du cours, le choix des textes, les axes d'étude et la sélection des repères culturels nécessaires à la compréhension des œuvres choisies. Dans ce séminaire, deux objets d'étude sont abordés.

1/ « le roman et le récit » (objet d'étude au collège et au lycée) : le récit réaliste et naturaliste.
La question sera envisagée à partir de la notion de vérité, sous l'angle idéologique (quelle est la vérité réaliste ?) et poétique (comment rendre compte de la vérité ?). Mme Garrel

Bibliographie indicative :

- David Baguley, *Le Naturalisme et ses genres*, Paris, Nathan, 1995.
- Colette Becker, *Le Réalisme et le naturalisme*, Paris, A. Colin, « lettres sup' », 1991.
- Guy de Maupassant, « Le Roman », dans *Pierre et Jean* (1887), éd. de poche.
- Éléonore Reverzy, *Réalisme et naturalisme*, anthologie, Paris, GF, « Étonnants classiques », 2002.
- Sylvie Thorel-Cailleteau, *Réalisme et naturalisme*, Paris, Hachette supérieur, « Les fondamentaux », 1998.
- Émile Zola, *Le Roman naturaliste*, anthologie établie par H. Mitterand, Paris, Livre de poche, 2000.

2/ « La littérature d'idées » (classes de troisième, seconde et première). M. Hugonnet

Les programmes scolaires insistent beaucoup sur les différentes formes d'argumentation, tant dans les corpus étudiés que dans les exercices demandés aux élèves. Le genre de l'essai paraît plus difficilement abordable que l'apologue ou le dialogue argumentatif. Comment étudier ce genre ? Quelle rhétorique particulière utilise-t-il ? Comment le définir ? Quels sont les types d'essai qui peuvent être lus par des élèves de lycée ?

Bibliographie indicative (il est fortement souhaitable que les étudiants aient lu les œuvres du programme de 1^{ère}, marquées d'un astérisque) :

- * Rabelais, *Gargantua*.
- * La Bruyère, *Les Caractères*.
- Pascal, *Les Pensées*, édition Ph. Sellier, Paris, Classiques Garnier, 2011.
- Montaigne, *Les Essais*, édition E. Naya, D. Reguig, A. Tarrête, Paris, Folio, Gallimard, 2009.
- Pierre Glaudes et Jean-François Louette, *L'Essai*, Armand Colin, « lettres sup' », 1999.
- T. W. Adorno, « L'essai comme forme », in *Notes sur la littérature*, Paris, 1999.
- J. Gardes-Tamine, M.-Cl. Hubert, *Dictionnaire de critique littéraire*, Paris, 1996.

3) « Enseigner la mythologie » (classes de collège). M. Hugonnet

Les programmes de collège font la part belle à la littérature antique, que ce soit en tant que telle ou dans le cadre de réécritures « modernes » ou de références intertextuelles. Comment s'approprier ce matériau afin de sortir d'une dynamique purement narrative ?

Bibliographie indicative :

- Homère, *L'Iliade, L'Odyssée* [lecture possible dans Hélène Monsacré, *Tout Homère*, Paris, Les Belles Lettres-Albain Michel, 2019].
- Virgile, *L'Énéide*.
- Ovide, *Les Métamorphoses*.
- Jacqueline de Romilly, *Pourquoi la Grèce ?*, Paris, 1992.
- Paul Veyne, *Les Grecs ont-ils cru à leurs mythes ?*, Paris, 1983.
- Jean-Paul Vernant, *Entre mythe et politique*, Paris, 1996.

s.3-4 Concevoir son enseignement par séquences (10 h) - M. Hugonnet, M. Pontvianne

Comprendre les principes d'élaboration de séquences pédagogiques ainsi que leur articulation au sein d'un projet pédagogique annuel cohérent.

SR2 Didactique de l'image - Mme Garrel

s. 3-4 Didactique de l'image, histoire des arts et partenariat culturel + Pédagogie du projet (18 h)

Le cours présente les modalités ainsi que les enjeux de l'analyse de l'image et de l'histoire des arts au sein des programmes de collège et de lycée. Il permet à l'étudiant de s'approprier les fondamentaux de

l'analyse de l'image fixe ou mobile et les principes didactiques liés à ces enseignements. Le partenariat avec la Cinémathèque de Saint-Étienne permettra d'aborder la question de l'audiodescription.

IRS Concevoir une séquence d'enseignement pour la classe et le concours

s. 3 Les principes d'organisation d'une séance (10 h) - M. Hugonnet, M. Pontvianne

Apprendre quels sont les invariants et variants de l'organisation des séances au sein des séquences ainsi que les différentes étapes qu'elles contiennent.

s. 4 Élaboration d'une séance en Lettres modernes Préparation épreuve orale 1 (18 h) - M. Hugonnet, M. Pontvianne

Préparation spécifique à la leçon du CAPES, option « Lettres Modernes ».

Bloc 4 : L'enseignant, praticien réflexif acteur de son développement professionnel
--

UE SR1 s. 3 Pratique d'une langue vivante

Voir cours mutualisés

UE SR2 Structuration de ressources liées à la recherche

s. 4 Le rapport texte et image : préparation à l'épreuve orale 1 CM (12 h) :

TD (20 h) : Colles d'entraînement à l'épreuve orale 1

IRS Mémoire et valorisation des travaux de recherche

Rédaction du mémoire et soutenance fin s. 3

s. 3 Accompagnement méthodologique du mémoire (6 h)

s. 4 Valorisation du parcours de recherche : préparation à l'épreuve orale 2 (6 h)

s. 3 Articulation recherche et enseignement en langue française (18 h), M. Manen

Mémoire et directions de recherche

Mention Lettres, parcours Lettres modernes ; Mention MEEF, parcours Lettres

L'étudiant.e choisit une directrice ou un directeur de recherche parmi les maître.sse.s de conférences et les professeur.e.s du département de Lettres en fonction de la spécialité de son mémoire.

Littérature française

Christelle Bahier-Porte (PR) : Littérature française du XVIII^e siècle, édition critique.

Stéphane Gougelmann (MCF) : Littérature française du second XIX^e siècle, réalisme, études de genre, littérature de l'intime.

Morgane Kieffer (MCF) : Littérature française des XX^e-XXI^e siècles.

Aude Laferrière (MCF) : Littérature française des XX^e-XXI^e siècles.

Cécile Yapaudjian-Labat (PR) : Littérature française des XX^e-XXI^e siècles, Francophonie.

Frédéric Martin-Achard (MCF) : Littérature française des XX^e-XXI^e siècles.

Élise Rajchenbach (MCF) : Littérature française du XVI^e siècle, histoire du livre et de l'édition, littérature et médecine à la Renaissance, édition de textes.

Thibaut Radomme (MCF) : Littérature médiévale ; réception de la littérature antique dans la littérature médiévale ; réception de la littérature médiévale dans la littérature moderne et contemporaine

Delphine Reguig (PR) : Littérature française du XVII^e siècle, histoire des idées, littérature et philosophie, poétique, édition critique.

Jean-Marie Roulin (PR) : Littérature française du XIX^e siècle.

Littérature comparée

Yves Clavaron (PR) : XX^e-XXI^e siècles, roman, géographie littéraire, écocritique, études postcoloniales.

Zoé Schweitzer (PR) : XVI^e-XVIII^e siècles, tragédie, théâtre contemporain, mythe et littérature, réécritures.

Langue française, sciences du langage

Aude Laferrière (MCF) : Grammaire (de la phrase et du texte); analyse conversationnelle; étude des discours rapportés, des pratiques intertextuelles (citation, parodie, pastiche), de l'humour littéraire.

Pierre Manen (MCF) : Langue médiévale, histoire de la langue française, linguistique de l'écrit.

Frédéric Martin-Achard (MCF) : Stylistique de la prose contemporaine.

Jean-Christophe Pitavy (MCF) : Linguistique.

Langues et littératures de l'Antiquité

Aline Canellis (PR) : Langue, littérature et civilisation latines.

Sandrine Coin-Longeray (MCF) : Langue, littérature et civilisation grecques.

Florence Garambois (PR) : Langue, littérature et civilisation latines.

Stavroula Kefallonitis (MCF) : Langue, littérature et civilisation grecques.

Le mémoire est fait sur deux ans. À la fin de chaque semestre, un travail est soumis à évaluation, sauf en MEEF où l'évaluation est globale en fin de M2.

Semestre 1 : dépôt du sujet auprès de Mme Compeau (Lettres) ou de Mme Granger (MEEF) après accord et signature de la directrice ou du directeur de recherche au plus tard le 1^{er} novembre.

Méthodologie du mémoire (8 h).

Rendu en fin de semestre à la directrice ou au directeur de mémoire d'une bibliographie sur l'auteur.e (les auteur.e.s) et le sujet traité.

Semestre 2 :

Outils numériques et recherche documentaire (4 h sur poste) : Aline Canellis

L'atelier de 4 h (3 h de recherche + environ 1 h d'évaluation) se présente comme une initiation à l'Open Edition à la faveur de recherches sur Hypothese.org et HAL.SHS. L'évaluation est une sorte de compte rendu de recherches, illustré, argumenté et critique.

Travail en unité de recherche : suivi d'une journée d'étude ou d'un colloque (compte rendu à rendre à la directrice ou au directeur de recherche).

Écriture de recherche (travail à rendre à la directrice ou au directeur de recherche)

Rédaction d'un article et/ou constitution d'un dossier portant sur le sujet de mémoire (plan détaillé, problématique, bibliographie).

Séminaire 4 :

Fin du mémoire (80-100 pages) et soutenance devant un jury comportant deux enseignant.e.s.

Mention MEEF, second degré, parcours Lettres

Le mémoire (50/60 pages environ) est noté en deux fois, en fin de M1 puis en fin de semestre 3 (soutenance).

Pour pouvoir se consacrer entièrement à la préparation du concours, les étudiant.e.s doivent avoir achevé et soutenu leur mémoire **à la fin du semestre 3 du M2.**

Un accompagnement méthodologique à la recherche est apporté du semestre 1 au semestre 3 (6 h x 3).

Texte réglementaire :

Arrêté du 24 juillet 2020 modifiant l'arrêté du 27 août 2013 fixant le cadre national des formations dispensées au sein des masters « métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation »

Article 18 :

Dans le cadre du master « MEEF », chaque étudiant réalise un mémoire de master qui articule une problématique, un cadre théorique et une méthodologie de recherche en relation avec une question pédagogique. Ce mémoire peut prendre appui sur son expérience propre en milieu professionnel, ou sur toute autre dimension du métier. Il fait l'objet d'une soutenance.

Le choix du sujet du mémoire de recherche, dans le respect du cadrage national, peut se faire dans trois domaines.

- Sujet principalement **disciplinaire** dans lequel le lien avec la pratique d'enseignement se fait au niveau de l'approfondissement des programmes scolaires.
- Sujet de nature **didactique** fondé sur une analyse réflexive et un travail scientifique en didactique.
- Sujet portant sur un thème lié aux **sciences de l'éducation**.

CAPES Section lettres, option lettres modernes

Arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré

A – Épreuves d'admissibilité

1° Épreuve écrite disciplinaire.

Dissertation à partir d'un sujet portant sur un œuvre littéraire de langue française inscrite au programme. Le programme est composé de six œuvres. Il est périodiquement renouvelé en tout ou partie, et fait l'objet d'une publication sur le site internet du ministère chargé de l'éducation nationale.

Au titre de la même session, le sujet est commun avec l'épreuve écrite disciplinaire prévue au A du I pour les lettres classiques.

Durée : six heures.

Coefficient 2.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

2° Épreuve écrite disciplinaire appliquée.

Un corpus comprenant deux textes littéraires, appartenant à deux siècles différents, de la Renaissance à nos jours, et divers documents (extraits de manuels, copies d'élèves, exercices, images, etc.) est proposé au candidat. Le corpus est assorti d'un sujet imposant, dans un premier temps, l'étude d'une ou plusieurs notions grammaticales et, dans un second temps, l'étude stylistique de tout ou partie de l'un des deux textes littéraires.

Prenant appui sur l'analyse de l'ensemble du corpus, le candidat traite le sujet en se fondant sur ses savoirs grammaticaux et stylistiques. Il en propose ensuite un traitement didactique dans une séquence pédagogique.

Durée : cinq heures.

Coefficient 2.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Durée : cinq heures.

Coefficient 2.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

B – Épreuves d'admission

1° Épreuve de leçon.

L'épreuve a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement. Elle permet d'apprécier la maîtrise disciplinaire et la maîtrise pédagogique du candidat.

Le candidat a le choix entre les domaines suivants qui conditionnent la nature des documents qui lui seront remis par le jury pour la conception d'une séance d'enseignement :

1. Lettres modernes.
2. Cinéma.
3. Théâtre.
4. Latin pour lettres modernes.
5. Français langue étrangère et français langue seconde.

Le choix du domaine est formulé au moment de l'inscription.

Un corpus est proposé au candidat, dont l'élément central est un texte littéraire, assorti d'un document.

Selon le choix du domaine retenu par le candidat, il peut s'agir :

- d'un autre texte littéraire ou une image pour le domaine lettres modernes ;
- d'un extrait d'une œuvre cinématographique ou audiovisuelle pour le domaine cinéma ;
- d'un extrait d'une captation audiovisuelle d'une mise en scène théâtrale pour le domaine théâtre ;
- d'un texte latin pour le domaine latin pour lettres modernes ;
- d'un autre texte littéraire pour le domaine français langue étrangère et français langue seconde.

Le candidat conçoit une séance d'enseignement qui rend compte de l'analyse de chacun des documents et de leur exploitation conjointe dans une perspective littéraire ouverte sur des prolongements artistiques et culturels, ou linguistiques, dans le domaine qu'il a choisi, selon la nature du document associé.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

Durée de préparation : trois heures. Durée de l'épreuve : une heure (exposé : quarante minutes ; entretien avec le jury : vingt minutes).

Coefficient : 5

2° Épreuve d'entretien.

Cette épreuve est présentée à l'article 8 du présent arrêté.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

Durée : trente minutes ; coefficient 3.

Article 8

L'épreuve d'entretien avec le jury mentionnée à l'article 7 vise à apprécier la capacité du candidat à se projeter dans le métier de professeur, à développer une réflexion personnelle, ainsi qu'à s'intégrer dans le collectif de l'établissement scolaire. Le candidat est invité à montrer au jury qu'il s'agit d'un projet mûrement réfléchi et à faire partager au jury son envie d'enseigner. Il peut, dans le cadre de l'entretien, faire valoir son parcours et, le cas échéant, valoriser ses travaux de recherche.

Cette épreuve doit également permettre, au travers notamment d'une ou plusieurs mises en situations professionnelles hors domaine disciplinaire, d'apprécier l'aptitude du candidat à se situer dans le système éducatif dans ses différentes dimensions (institution scolaire, enjeux des politiques éducatives, établissement et rôle des différents conseils, partenaires de l'école, équipe éducative, classe, sécurité et sûreté des élèves, relations avec les parents, diversité, mixité...) par rapport aux valeurs et exigences du service public et de la République (droits et obligations des fonctionnaires, laïcité, neutralité, lutte contre les discriminations et les stéréotypes de tout ordre, promotion de l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes...).

L'entretien débute par une présentation par le candidat de sa motivation à devenir enseignant, d'une durée de cinq minutes maximum. Le candidat admissible transmet préalablement à l'entretien une fiche de candidature selon les modalités définies dans l'arrêté d'ouverture, établie sur le modèle figurant à l'annexe V. Cette fiche n'est pas notée.

Règlement Intérieur du Département de Lettres

UFR ALL

Université Jean Monnet, Saint-Étienne

Article 1^{er} : Département

Le Département de Lettres est une structure de l'UFR Arts, Lettres, Langues, conformément à l'article 3 des statuts de l'UFR.

Conformément à l'article 14 des statuts de l'UFR, il définit la nature et la gestion des enseignements, ainsi que la politique pédagogique de sa filière.

Il assure, en accord avec la politique d'enseignement et de recherche de l'UFR, les relations avec les autres départements et les centres de recherche.

Le Département comprend toutes les enseignantes et tous les enseignants des 7^e, 8^e, 9^e et 10^e sections du CNU qui y dispensent des enseignements, y compris les enseignant.es vacataires.

Article 2 : Direction du département

Conformément à l'article 15 des statuts de l'UFR, le Département est dirigé par une Directrice ou un Directeur.

La Directrice ou le Directeur est élu.e à bulletins secrets, à la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour, à la majorité relative aux autres tours.

Sont éligibles : les PR, MCF, PRAG et PRCE titulaires qui assurent au moins le tiers de leur service statutaire dans le Département.

La Directrice ou le Directeur est élu.e pour un mandat de deux ans, renouvelable une fois, par les enseignantes et les enseignants titulaires du Département (PR, MCF, PRAG, PRCE).

Article 3 : Conseil du Département

Au sein du Département est constitué un Conseil chargé de l'organisation et de la gestion des missions relevant du Département.

Le Conseil du Département regroupe toutes les enseignantes et tous les enseignants titulaires.

Toutes les décisions sont soumises au vote à la majorité des présent.es ou représenté.es.

Le Conseil ne peut valablement siéger que si la moitié plus un.e de ses membres sont présent.es ou représenté.es.

Le vote peut avoir lieu à main levée ou à bulletins secrets, dès lors que l'un.e des membres présent.es le demande.

Un.e membre du Conseil peut remettre un pouvoir à un.e autre membre, mais nul.le ne peut recevoir plus de deux pouvoirs.

Le Conseil est consulté sur les maquettes pédagogiques.

Le Conseil de Département se réunit au minimum une fois par semestre, selon un ordre du jour établi par la Directrice ou du Directeur de département.

En fonction de l'ordre du jour, des membres de l'Administration de l'UFR peuvent être convié.es au Conseil du Département par la Directrice ou le Directeur du département.

La Directrice ou le Directeur de l'UFR peut également mettre à l'ordre du jour du Conseil de département toute question qu'il juge indispensable d'examiner.

Tout.e membre du département peut demander la mise à l'ordre du jour de toute question qu'elle ou il souhaite voir débattue.

Un relevé de conclusions est établi par la Directrice ou le Directeur après chaque séance et adopté lors de la séance suivante.

Article 4 : « Commission Paritaire Mixte »

Conformément à l'article 15 des statuts de l'UFR, le Département désigne en son sein une commission mixte enseignant.es / étudiant.es. Cette commission est chargée de l'évaluation des enseignements dispensés dans le Département.

Cette Commission Paritaire Mixte comprend toutes les enseignantes et tous les enseignants qui interviennent au sein du département, ainsi que des délégué.es étudiant.es, élu.es en début d'année universitaire et pour une année universitaire ; remplacé.es si nécessaire par leurs suppléant.es élu.es également.

La « Commission Paritaire Mixte » se réunit au moins une fois par semestre sur convocation de la Directrice ou du Directeur de département.

Elle est consultée sur toutes questions relatives aux enseignements.

Un relevé de conclusions est établi par la Directrice ou le Directeur après chaque commission.

Article 5 : Attributions de la Directrice ou du Directeur

- La Directrice ou le Directeur du Département propose la candidature des enseignant.es ou intervenant.es vacataires, candidature qui est ensuite soumise pour validation à la Commission de recrutement de la composante.

- Elle ou il est consulté.e par la Directrice ou le Directeur de l'UFR sur la composition des jurys de diplômes.

- Elle ou il peut être consulté.e sur l'organisation de manifestations auxquelles peuvent participer des enseignant.es (salons, forums, etc.).

- Elle ou il propose au Conseil de l'UFR, après consultation du Conseil de Département :

- les modalités de contrôle de connaissances
- la création de nouveaux enseignements
- le contenu du livret pédagogique de l'étudiant.e, en cas de modifications par rapport à l'année précédente.

- Elle ou il propose en concertation avec le ou la responsable du master,

- la répartition des services établie de manière collégiale par les enseignantes et les enseignants, y compris les enseignant.es référent.es, le PPP (projet personnel professionnel). Les services sont ensuite soumis en début d'année universitaire à la consultation du Conseil de l'UFR réuni en formation restreinte aux seul.es enseignantes et enseignants.

- l'utilisation du budget du centre financier du département sous le contrôle de la ou du gestionnaire budgétaire.
- une version des emplois du temps par année d'études et semestres.
- la répartition des tutorats pédagogiques pour les stages entre toutes les enseignantes et tous les enseignants qui interviennent dans les formations de licences et de masters.

Conformément aux statuts de l'UFR,

- La Directrice ou le Directeur participe au bureau des Directrices et des Directeurs de Départements et des chargé.es de mission (article 6).

- La Directrice ou le Directeur est invité.e à participer avec voix consultative aux séances du Conseil de l'UFR (article 10).

Article 6 : Modifications :

Toute modification du Règlement Intérieur sera soumise à l'approbation du Conseil du Département avant adoption par le Conseil de l'UFR.

Le présent règlement a été approuvé par le Conseil de département du 14 mars 2017.

Le présent règlement a été approuvé par le Conseil l'UFR du 14 avril 2017.